



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Fisheries

Pêches

Chair:
The Honourable GERALD J. COMEAU

Président:
L'honorable GERALD J. COMEAU

Tuesday, November 6, 2001

Le mardi 6 novembre 2001

Issue No. 12

Fascicule n° 12

Seventeenth meeting on:
Examination upon the matters relating
to the fishing industry

Dix-septième réunion concernant:
L'étude des questions relatives à l'industrie
des pêches

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES

The Honourable Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Joan Cook, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Mahovlich
Callbeck	Meighen
* Carstairs, P.C., (or Robichaud, P.C.)	Phalen
Ferretti Barth	Robertson
Johnson	Tunney
* Lynch-Staunton (or Kinsella)	Watt

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Jaffer was added (*October 31, 2001*).

The name of the Honourable Senator Ferretti Barth substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (*November 6, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES

Président: L'honorable Gerald J. Comeau

Vice-présidente: L'honorable Joan Cook

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Mahovlich
Callbeck	Meighen
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	Phalen
Ferretti Barth	Robertson
Johnson	Tunney
* Lynch-Staunton (ou Kinsella)	Watt

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer est ajouté (*le 31 octobre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Ferretti Barth est substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (*le 6 novembre 2001*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2001

(19)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 7:10 p.m. in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Comeau, Tunney and Watt (4).

Other senator present: The Honourable Senator Forrestall (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Claude Emery, Research Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From the Department of Fisheries and Oceans Canada:

Mr. Paul Sprout, Associate Assistant Deputy Minister, Fisheries Management;

Ms Catrina Tapley, Director, AFPR and National Policy Framework;

Ms Michelle Doucet, Director, Program Development, Fisheries Renewal;

Mr. Arthur Kroeger, Chair of the Independent Panel on Access Criteria; and

Ms Martha Jackman, Board Member, Independent Panel on Access Criteria.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 13, 2001, the committee continued its examination upon the matters relating to the fishing industry. (*See Issue No. 1, March 20, 2001, for the full text of the Order of Reference.*)

Mr. Sprout made a statement and answered questions.

Mr. Kroeger made a statement and answered questions.

Mr. Sprout and Mr. Kroeger, along with other witnesses, answered questions.

It was agreed — That the material provided by Fisheries and Oceans Canada be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee (*Exhibit 5900 F1-SS-1, 12 "31"*).

At 9:00 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2001

(19)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui à 19 h 10 dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Comeau, Tunney et Watt (4).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Forrestall (1).

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Claude Emery, attaché de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du ministère des Pêches et des Océans du Canada:

M. Paul Sprout, sous-ministre adjoint délégué par intérim, Gestion des pêches;

Mme Catrina Tapley, directrice, Cadre politique national et RPPA;

Mme Michelle Doucet, directrice, Développement des programmes, Renouvellement des pêches;

M. Arthur Kroeger, président, Groupe indépendant sur les critères d'accès;

Mme Martha Jackman, membre du conseil, Groupe indépendant sur les critères d'accès.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 mars 2001, le comité poursuit l'examen des questions relatives à l'industrie des pêches. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du 20 mars 2001.*)

M. Sprout fait une déclaration et répond aux questions.

M. Kroeger fait une déclaration et répond aux questions.

M. Sprout et M. Kroeger, avec d'autres témoins, répondent aux questions.

Il est convenu — Que les documents remis par le ministère des Pêches et des Océans du Canada sont remis au greffier du comité (*Pièce 5900 F1-SS-1, 12«31»*).

À 21 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2001

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 7:10 p.m. to examine matters relating to the fishing industry.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: I call the meeting to order.

Tonight we are continuing with our examination of matters relating to the fishing industry. We have as witnesses this evening from officials of the Department of Fisheries and Oceans who will be talking to us about the Atlantic Fisheries Policy Review. As well, a representative of the Independent Panel on Access Criteria is with us.

We will first with Mr. Paul Sprout, Associate Assistant Deputy Minister, Fisheries Management who I will call on in a moment to introduce his colleagues and to do some opening comments. Once that presentation is over, we will call on Mr. Arthur Kroeger, Chair of Independent Panel on Access Criteria who will then introduce his colleagues and have some opening comments to make.

Without further ado, Mr. Sprout, would you please proceed?

Mr. Paul Sprout, Associate Assistant Deputy Minister, Fisheries Management, Department of Fisheries and Oceans: I would like to start by introducing the two colleagues with me this evening. They are Catrina Tapley, a director with the Atlantic Fisheries Policy Review and Michelle Doucet, a director with the Independent Panel on Access Criteria. Later, Mr. Kroeger will introduce one of the other panel members and will make a presentation.

This evening, I will make a presentation from a deck that the members should have. The front page is titled "Building a Better Atlantic Fishery," and it is a presentation to this committee.

Page 1 provides a quick outline of what I would like to present. My remarks will be divided into three parts. I would like to start by explaining what the Atlantic Fisheries Policy Review is and what it is about. I will then talk about the public process in which we have been involved with the policy review. I would like to introduce the Independent Panel on Access Criteria briefly, and then I will wrap up talking about next steps.

Slide two deals with what is the Atlantic Fisheries Policy Review. First, it is a collaborative process, for identifying a vision, objectives and direction for managing the Atlantic fishery.

There are two phases to the review. Phase one is the phase we are in right now. It is designed to answer the following questions: What are we trying to achieve in fisheries management over the long term? What are our objectives? What are our principles? What is our direction?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui à 19 h 10 pour étudier certaines questions relatives à l'industrie des pêches.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: La séance est ouverte.

Ce soir, nous poursuivons notre examen des questions relatives à l'industrie des pêches. Les témoins que nous entendrons sont des représentants du ministère des Pêches et des Océans qui nous entretiendront de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Nous accueillons également un représentant du Groupe indépendant sur les critères d'accès.

Nous allons commencer par M. Paul Sprout, sous-ministre adjoint délégué par intérim, Gestion des pêches, que j'inviterai dans un moment à venir présenter ses collègues et à faire sa déclaration préliminaire. Après quoi, nous appellerons M. Arthur Kroeger, président du Groupe indépendant sur les critères d'accès qui viendra lui aussi présenter ses collègues et faire sa déclaration préliminaire.

Sans plus attendre, monsieur Sprout, voulez-vous commencer?

M. Paul Sprout, sous-ministre adjoint délégué par intérim, Gestion des pêches, ministère des Pêches et des Océans: J'aimerais tout d'abord vous présenter les deux collaboratrices qui m'accompagnent ce soir. Il s'agit de Catrina Tapley, directrice pour la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique, et de Michelle Doucet, directrice pour le Groupe indépendant sur les critères d'accès. Plus tard, M. Kroeger vous présentera un autre membre du groupe et fera un exposé.

Ce soir, je ferai un exposé à partir du dossier que vous devriez avoir en mains. Il s'intitule: «Établissement d'une meilleure pêche côtière dans l'Atlantique», et il a été préparé à l'intention des membres de ce comité.

À la page 1, vous trouverez un bref aperçu de ce que je veux vous présenter. J'ai l'intention de faire mes commentaires en trois volets. Tout d'abord, j'expliquerai en quoi consiste la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Ensuite, je parlerai du processus de consultation publique qui a eu lieu dans le cadre de la révision. Puis, je décrirai brièvement le Groupe indépendant sur les critères d'accès, et je récapitulerai en abordant les étapes à venir.

La deuxième diapositive explique en quoi consiste la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Premièrement, il s'agit d'un processus coopératif visant à établir une vision, des objectifs et une orientation pour la gestion des pêches de la côte atlantique.

Cette révision s'effectuera en deux phases. Nous sommes actuellement dans la première. Elle vise à répondre aux questions suivantes: qu'avons-nous l'intention de réaliser dans le domaine de la gestion des pêches à long terme? Quels sont nos objectifs? Quels sont nos principes? Quelle est notre orientation?

Phase two asks a different question. It asks: Given the direction from phase one, how would you go about implementing it or put it into place? Phase two is about strategies and the operational policies to implement the direction from phase one, the phase we are now in.

Why conduct a policy review? For one reason, there have been significant changes in the Atlantic fisheries since the last comprehensive review. The stock fluctuations are an example.

We are all familiar with the collapse of northern cod in the early 1990s. At the same time, there has been an extraordinary increase in shellfish in Atlantic Canada. Aboriginal people are participating at levels that they have never participated before in the Atlantic fishery.

There are significant changes in the fisheries management approach in the fishery. Within the last decade we have introduced individual quota fisheries into a number of fisheries in Atlantic Canada.

Finally, there are many new resource users — aquaculture, eco-tourism and recreational fishing. All of these uses have been blossoming and increasing in the last few years.

At the same time, the department's focus has broadened. With the adoption of the Oceans Act, the department is moving toward more integrated approaches in fisheries management and broader oceans use. Oceans use takes into consideration not only management of fisheries but also other uses of the ocean.

There is also public opinion to be considered. Public opinion increasingly is concerned about resource management and protection of the resource. They demand conservation. They also encourage more transparency in decision-making, more involvement in decision-making and less reliance on experts for making decisions.

Finally, we have the consideration of consistency with the advice of other important institutions, two of these being the Auditor General and the committee on public accounts. Both of which have talked to the department and have indicated that the department needs to have a clearer idea of its broad direction. It needs a policy framework.

In terms of the process, we began the AFPR in June of 1999. At that time, we had public meetings in several of the provinces, which include in this case the Maritimes, Quebec, Newfoundland and Nunavut. At each of the meetings, we asked the public who attended their interest in participating in a public review. We sought input on the process to follow their advice in this area and the top questions or issues they thought we should tackle. The results were that there was strong support for a policy review, for the reasons that I have indicated in the previous page, and others that were added in the public meetings.

La phase deux pose la question suivante: «Étant donné l'orientation prise au cours de la phase un, comment allons-nous procéder pour la mise en oeuvre ou l'application?» La phase deux sert donc à préciser les stratégies et les politiques opérationnelles visant à mettre en oeuvre l'orientation prise au cours de l'étape un, celle dans laquelle nous nous trouvons encore actuellement.

Pourquoi réviser la politique? Parce que d'importants changements sont survenus dans les pêches de l'Atlantique depuis la dernière révision complète. Au chapitre de la fluctuation des stocks, par exemple.

Nous sommes tous au courant de l'effondrement des stocks de morue du Nord survenu au début des années 90. Par ailleurs, on a assisté à un essor incroyable de la pêche des mollusques et des crustacés dans le Canada atlantique. Et la participation des Autochtones aux pêches de l'Atlantique a atteint des niveaux sans précédent.

Des changements importants ont été apportés à l'approche de la gestion des pêches. En effet, ces dernières dix années, nous avons assisté à l'introduction des quotas individuels dans un certain nombre de pêches de la côte atlantique.

Enfin, de nombreux utilisateurs de la ressource se sont ajoutés — aquaculture, écotourisme et pêche sportive. Toutes ces activités connaissent un essor qui ne se dément pas depuis quelques années.

Par ailleurs, le champ d'action du ministère s'est élargi. Avec l'adoption de la Loi sur les océans, le ministère se prépare à suivre des approches plus intégrées de la gestion des pêches et de l'utilisation des océans au sens large. En effet, l'utilisation des océans englobe non seulement la gestion des pêches, mais aussi d'autres usages.

Il nous faut également tenir compte de l'opinion publique. En effet, les gens se préoccupent de plus en plus de la gestion et de la protection de la ressource. Ils exigent la conservation de la ressource. Ils sont également en faveur d'une plus grande transparence dans la prise de décisions, d'une plus grande participation aux décisions et ils veulent aussi que l'on se fonde moins sur les experts pour prendre les décisions.

Enfin, nous devons tenir compte de l'avis d'autres institutions importantes, dont le vérificateur général et le comité des comptes publics. Ces deux institutions nous ont indiqué que nous devrions avoir une idée plus précise de notre orientation générale. Il nous faut un cadre stratégique.

Pour ce qui est du processus, nous avons amorcé la Révision de la politique sur les pêches en juin 1999. Au début, nous avons organisé des séances publiques dans plusieurs provinces, notamment dans les Maritimes, au Québec, à Terre-Neuve et au Nunavut. Lors de chacune de ces réunions, nous avons demandé aux participants s'ils étaient intéressés à collaborer à une révision publique. Nous avons demandé aux personnes présentes leur opinion sur la marche à suivre et sur les questions ou les sujets qui devraient être abordés. Nous en avons conclu qu'il y avait un fort consensus en faveur de la tenue d'une révision de la politique, pour les raisons que j'ai évoquées tout à l'heure, et pour d'autres raisons qui se sont ajoutées lors de ces réunions publiques.

At the same time, in terms of issues and concerns, people brought forward concern for marine conservation. Issues also were raised on consistency versus regional specificity.

I will explain what we mean by consistency versus regional specificity. In the public meetings, we encouraged the design of policy framework that would be broad and provide overall principles for the Atlantic fishery. At the same time, people requested that we take into consideration the individual differences in the areas, cultural significance, et cetera. The challenge for the policy review is to find a balance between consistency and flexibility.

We also heard a great deal of concern and support for our core activities, particularly enforcement and science. At all public meetings people raised issues around these programs.

Finally, without exception, at all of the meetings we attended, people, particularly fishermen, raised issues around the fairness and transparency of the allocation process within the department, and their role in this process.

We established an external advisory board. This is a board comprised of the usual suspects, that is, commercial fishermen and processors. We also had recreational fishermen, First Nations, environmental groups, and others, including the provinces. It was a broad representational group. We used this body as a sounding board as we prepared the drafts of our discussion document.

This is our discussion document. This was provided to you earlier. It is entitled, "What We Heard." This document outlines a broad direction for the Atlantic fishery. It poses questions around the principles suggested in the discussion document. It was prepared by the department following the public meetings. We consulted with the external advisory board. This document was subsequently released, 15,000 copies, and was the basis of public discussions.

I would like to turn to the next two slides, which summarizes the discussion document. In two slides, I will summarize 70 pages in English and roughly 74 pages in French. Obviously, this is a high level summary, but it will give you a sense of the major direction outlined in the document.

First, there are three major objectives in the policy review and there are four policy themes that amplify these objectives. The objectives are conservation, orderly management and shared stewardship. In conservation, we make it clear that this should be a priority.

However, conservation cannot be achieved in a top-down manner. In other words, for conservation to be truly effective, the department has to work with its stakeholders to achieve an

Par ailleurs, les gens ont soulevé des questions et des préoccupations au sujet de la conservation marine. On s'est également interrogé au sujet de l'uniformité de la politique par rapport à la spécificité régionale.

Je vais vous expliquer ce que nous entendons par uniformité par rapport à la spécificité régionale. Lors de nos séances publiques, nous avons favorisé l'élaboration d'un cadre stratégique assez large qui établisse des principes généraux pour la pêche de l'Atlantique. Par ailleurs, les gens ont demandé que l'on prenne en considération les particularités de chaque région, les caractéristiques culturelles, et ainsi de suite. L'enjeu de cette révision de la politique est justement de trouver un équilibre entre une approche uniforme et une certaine latitude.

Nous avons aussi entendu beaucoup de commentaires exprimant des inquiétudes au sujet de nos activités principales ou manifestant un appui à l'égard de ces activités, en particulier l'application et la science. Lors de toutes les séances publiques, des questions ont été posées au sujet de ces programmes.

Enfin, lors de toutes les réunions sans exception, les participants, et plus particulièrement les pêcheurs, ont mentionné l'équité et la transparence du processus de répartition des ressources au ministère, et leur rôle dans le processus.

Nous avons mis sur pied un conseil consultatif externe. Il s'agit d'un conseil formé des suspects habituels, c'est-à-dire les pêcheurs commerciaux et les transformateurs. Il comprend aussi des pêcheurs sportifs, des représentants des Premières nations, des groupes environnementaux, et d'autres intervenants, notamment les provinces. C'est un groupe très représentatif qui devait servir de baromètre pendant l'élaboration des versions préliminaires de notre document de travail.

Voici notre document de travail. Il vous a été distribué auparavant. Il s'intitule: «Opinions exprimées». Ce document définit la grande orientation que nous entendons prendre concernant les pêches de l'Atlantique. Il pose des questions sur les principes suggérés dans le document de travail. Il a été préparé par le ministère après les séances publiques. Nous avons demandé l'avis du conseil consultatif externe et, par la suite, nous avons distribué 15 000 exemplaires du document en question qui a servi de base aux discussions publiques.

Maintenant, regardons les deux prochaines diapositives qui résumant le document de travail. En deux diapositives, je vais résumer 70 pages en anglais et plus ou moins 74 pages en français. Évidemment, c'est un résumé très succinct, mais il vous donnera une bonne idée de la grande orientation décrite dans le document.

Tout d'abord, la révision de la politique comporte trois objectifs principaux et quatre thèmes stratégiques viennent développer ces objectifs qui sont notamment: la conservation, la gestion ordonnée et la gouvernance concertée. Pour ce qui est de la conservation, il est clair qu'elle doit être la priorité.

Toutefois, on ne peut imposer la conservation en adoptant une approche descendante. Autrement dit, si l'on veut en arriver à une conservation vraiment efficace, le ministère devra travailler la

objective. We must involve fishermen and other groups in a more active way in achieving in objective.

Orderly management is at issue of the instability in the allocation process. This is a very challenging area. However, it is an area on which we must move forward if we are to provide certainty in the fisheries process. We propose measures in this area on how to achieve better stability and certainty in the allocation process.

Finally, on shared stewardship, we talk about the need to move from our decision-making model that is largely confined to one where the department makes most of the decisions, to one that is more shared. We would move from a command and control structure that is largely paternalistic to one that is more participatory. These are the three objectives.

The following page amplifies these objectives with four policy themes. The four policy themes are conservation, economic and social viability, access and allocations and governance.

In the section on conservation, we provide a definition. This definition indicates components or elements that would include ecosystem management, establishing a conservation ethic, a regulatory framework and embracing the precautionary approach. It also proposes how to involve stakeholders more actively in the process of defining more specifically the goals of conservation.

In the section on economic and social viability, we talk about the role of the licence holders and fleets. We suggest that they should have more flexibility to make decisions on their social and economic objectives within constraints. A constraint would be conservation. A constraint would be that you do not adversely affect a party outside your own fleet area. We also talk about the role of the Department of Fisheries and Oceans as helping to foster the conditions for fleets and licence holders to make goods economic and social decisions about the use of the resource.

In the section on access and allocations, we lay out a three-step process for how we can encourage more stability and certainty in this process. We talk about the role of government and the role of industry, and how we can achieve this end.

Finally, on the issue of governance, and this permeates all the themes, we talk more specifically about how we can move from our current approach to one that embraces co-management comprehensively and across many fisheries as we possibly can with the proviso that we have to build on the capacity and the interests of industry to move in this direction. The signals that we are getting are that people want to move to an arrangement where

main dans la main avec ses intervenants. Il faut faire participer plus activement les pêcheurs et les autres groupes pour atteindre cet objectif.

La gestion ordonnée est remise en cause lorsque l'on invoque l'instabilité du processus de répartition des ressources. C'est un secteur très problématique. Toutefois, nous devons faire des progrès à cet égard si nous voulons que la certitude fasse partie du processus des pêches. Nous proposons des mesures visant à introduire plus de stabilité et de certitude dans le processus de répartition des ressources.

Enfin, pour ce qui est de la gouvernance concertée, nous expliquons qu'il faut délaissé le modèle où la prise de décisions est pratiquement monopolisée par le ministère, pour un autre modèle laissant davantage de place à la concertation. Nous voulons abandonner une structure de type paternaliste où les décisions se prennent de façon unilatérale pour une structure plus participative. Voici nos trois objectifs.

Sur la page suivante, nous développons ces objectifs à l'aide de quatre thèmes stratégiques. Ces quatre thèmes stratégiques sont la conservation, la viabilité économique et sociale, l'accès et la répartition des ressources et la gouvernance.

Dans la section sur la conservation, nous donnons une définition. Cette définition fait état de composants ou d'éléments qui comprennent notamment la gestion de l'écosystème, l'établissement d'une éthique de la conservation, un cadre réglementaire et l'adoption d'une approche prudente. Elle suggère également des moyens de faire participer plus activement les intervenants au processus de définition d'objectifs plus précis en matière de conservation.

Dans la section sur la viabilité économique et sociale, nous parlons du rôle des titulaires de permis et des flottilles. Nous suggérons qu'ils devraient disposer d'une plus grande latitude pour prendre des décisions concernant leurs objectifs sociaux et économiques, tout en respectant certaines limites. Une de ces limites serait justement la conservation. Une limite consisterait par exemple à ne pas prendre de décision risquant d'avoir une incidence négative sur d'autres intervenants à l'extérieur de sa propre zone de pêche. Nous abordons aussi le rôle du ministère des Pêches et des Océans qui devrait favoriser la mise en place de conditions permettant aux flottilles et aux titulaires de permis de prendre de bonnes décisions économiques et sociales concernant l'utilisation de la ressource.

Dans la section sur l'accès et la répartition des ressources, nous exposons en trois étapes comment nous entendons procéder pour instaurer un processus plus stable et plus prévisible. Nous décrivons le rôle du gouvernement et de l'industrie ainsi que les moyens que nous comptons prendre pour atteindre notre but.

Enfin, en ce qui concerne la question de la gouvernance, et cet aspect transparait dans tous les thèmes, nous expliquons de façon plus précise comment nous entendons modifier notre approche actuelle pour une attitude favorisant la cogestion sur une grande échelle et pour le plus grand nombre de pêches possible, avec la réserve que nous devons mettre à contribution les capacités et les intérêts de l'industrie pour nous engager dans cette direction. Les

they have more control of decision-making and more involvement in the outcomes.

Slide seven discusses the public consultations. As I indicated earlier, we completed the discussion document in January of this year and released it. Starting in April of this year, we began public discussions. We had 19 public meetings through the Maritimes, Quebec, Newfoundland and Nunavut. The meetings followed a standard approach. We would open with a short introduction to the discussion document, similar to what we have discussed already, then those who had registered ahead of time provided presentations. There were then round table discussions on each of the policy themes. At the end of the day, we summarized the advice that we had heard. That pattern was repeated at all 19 public meetings.

All of the meetings were open to anyone who wished to attend. We broadcast them broadly, and we had very diverse involvement of participants and organizations stakeholders in attendance at these meetings.

We also met bilaterally with the provinces and territory. We also had discussions opinion leaders in the various industry organizations, at universities and so forth on the discussion document and their thoughts and views on it.

In April and May of this year, we began to analyze the 181 written submissions that we had received to the Atlantic Fisheries Policy Review. In August, we published "What We Heard." It is a synopsis of the public input that we received at the public meetings that occurred in Atlantic Canada in the months of April and May of this year about which I spoke earlier. This document was then distributed to all the stakeholders who attended the public meetings, all industry organizations that had registered with us and other interested parties that had brought their interest to our attention.

I would like to tell you a little of what we heard in our public meetings. First, the overall impressions were that people were very appreciative of the process. They liked the opportunity to be able to come to the meeting and to say what they wanted to say. They felt the process was open and transparent. They thought the officials were sincere and attentive.

There was support for the discussion document. People felt, in general, that was well organized, that it described the issues well and provided a good basis for discussion. There was good media interest in the public consultations. We had media reporting at all meetings, and it was generally very balanced.

Having said that there was generally strong support for the public process, we need to say that there are divergent views on a number of issues. For example, many of the inshore fishermen want emphasis on the owner-operator and fleet separation policies. The owner-operator policy requires that the individual who owns the licence operates the vessel. Fleet separation policy prevents

signaux que nous recevons nous montrent que les intervenants désirent prendre une plus grande part dans les décisions et participer davantage aux résultats.

La septième diapositive aborde la question des consultations publiques. Comme je l'ai mentionné auparavant, nous avons terminé le document de travail en janvier dernier, puis nous l'avons publié. En avril, nous avons commencé à tenir les séances publiques. Il y en a eu 19 dans les Maritimes, au Québec, à Terre-Neuve et au Nunavut. Les réunions se sont déroulées suivant le format habituel. Nous commençons par décrire brièvement notre document de travail, un peu comme nous venons de le faire, puis ceux qui s'étaient inscrits à l'avance pouvaient présenter un exposé. Il y avait ensuite dix tables rondes sur chacun des thèmes stratégiques. À la fin de la journée, nous résumions les opinions qui avaient été exprimées. Ce mode de fonctionnement s'est répété lors des 19 séances publiques.

Quiconque le désirait pouvait participer aux réunions. Nous les avons publicisées largement, et nous avons constaté que l'éventail des participants et des organisations était très varié.

Nous avons aussi tenu des réunions bilatérales avec les provinces et les territoires. Nous avons eu des discussions avec des leaders d'opinion dans les organisations de l'industrie, dans les universités et ainsi de suite, sur le document de travail et nous avons pris bonne note de leurs idées et de leurs perspectives à ce sujet.

En avril et en mai derniers, nous avons commencé à analyser les 181 mémoires que nous avons reçus dans le cadre de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. En août, nous avons publié «Opinions exprimées». Il s'agit d'une synthèse des commentaires que nous avons entendus lors des séances qui se sont déroulées dans le Canada atlantique en avril et en mai derniers, et dont je viens de parler. Ce document a par la suite été distribué à tous les participants, à toutes les organisations de l'industrie qui s'étaient inscrites et à toutes les parties qui nous avaient exprimé leur intérêt.

J'aimerais vous entretenir un peu des opinions que nous avons entendues. Tout d'abord, nous avons senti qu'en règle générale les participants approuvaient tout à fait le processus. Ils appréciaient le fait d'avoir la possibilité de venir s'exprimer. Ils avaient en outre l'impression que l'exercice était ouvert et transparent et ils trouvaient que les gens du ministère étaient sincères et attentifs.

Nous avons senti que les participants approuvaient le document de travail. De façon générale, les gens ont dit qu'il était bien organisé, qu'il décrivait bien les enjeux et fournissait une bonne base de discussion. Les médias ont montré de l'intérêt pour les consultations publiques. Nous avons bénéficié d'une couverture médiatique lors de chaque réunion, et en règle générale, les articles étaient équilibrés.

Même si le processus de consultation publique a recueilli un large appui, il faut dire que nous avons entendu des notes discordantes sur un certain nombre de points. Par exemple, bon nombre de pêcheurs de la côte désiraient mettre l'accent sur la question des politiques relatives aux propriétaires-exploitants et à la séparation de la flottille. La politique sur les propriétaires-

processors from owning licences. Both policies apply to vessels less than 65 feet in length.

Although there was divergence on some views, there was strong consensus on others. For example, there was very strong support for moving to a more transparent rules-based system when it came to access and allocations. People wanted the process of making decisions to be clear.

Having said that, there were divergent views on the role of the Department of Fisheries and Oceans and the Minister of Fisheries and Oceans when it came to commercial allocations. The discussion document proposed a change in the current arrangements. We had attempted to determine, where the commercial share by sector had largely been determined, whether allocations should go to fixed gear or mobile gear. This was not a situation of trying to determine whether it was a commercial, recreational or Aboriginal share. That was not at issue. We were trying to determine within a commercial share if allocations should go to fixed gear or mobile gear.

If there were a dispute between two gear types, our document, in terms of long-term direction, encouraged the industry to try to reconcile and resolve those differences. It also went on to say that if they could not resolve those differences, that it should default to an arm's length process that could include mediation, arbitration or whatever process made sense to the industry to solve the impasse. However, it would not be the Department of Fisheries and Oceans that resolved the dispute.

There was divided opinion on this approach. There were two schools of thought. One school said that it is about time the department moved out of this area, and they were appreciative of this direction and support it. The other school said that that would not work, and it is ultimately the minister's responsibility to deal with the trade offs that were implicit in these sorts of decisions. Therefore, they did not support any change in the status quo.

There is one other area in which there was strong support. On the issue of increased involvement in decision-making, many groups, if not most, wanted to be more involved in decision making. However, people argued that we needed to have the capacity as an industry to be able to do that, which meant that we needed to move slowly and phase this in over time consistent with people's abilities and capacity to take on or assume more decisions for particular functions or areas.

Page 10 outlines some of the key considerations with which we are grappling as a result of the consultations. These are posed in the form of questions; but this gives a sense of that upon which we are reflecting as we prepare the final policy framework.

exploitants exige que les particuliers qui sont titulaires du permis soient les mêmes personnes qui utilisent le bateau. La politique sur la séparation de la flottille empêche les transformateurs de devenir titulaires de permis. Les deux politiques visent les navires mesurant moins de 65 pieds.

Même si on a noté des divergences sur certains points, il reste qu'il y a eu un large consensus sur d'autres. Par exemple, lorsqu'il a été question de l'accès et de la répartition des ressources, on a constaté un appui très marqué en faveur du passage à un système fondé sur les règles plus transparent. Les participants souhaitaient que le processus de prise de décisions soit clair.

Néanmoins, tous ne s'entendaient pas sur le rôle que devait jouer le ministère des Pêches et des Océans en ce qui a trait à la répartition des ressources commerciales. Le document de travail proposait un changement aux actuelles méthodes de fonctionnement. Nous avons tenté de déterminer, alors que la part commerciale par secteur avait déjà été largement établie, si les répartitions devraient se faire en fonction de caractéristiques des navires, c'est-à-dire à engins fixes ou mobiles. Il ne s'agissait pas de décider si la part irait au secteur commercial, sportif ou aux groupes autochtones. Là n'était pas la question. Nous voulions essayer de déterminer si, à l'intérieur d'une part commerciale, la répartition des ressources pouvait se faire entre les navires à engins fixes ou mobiles.

Dans l'éventualité où il y aurait un litige entre les propriétaires de navires des deux types d'engins, pour ce qui est de l'orientation à long terme, dans notre document nous encourageons l'industrie à essayer de résoudre ses différends. Nous ajoutons par ailleurs que, s'il était impossible de régler le conflit, il faudrait avoir recours à un processus indépendant qui pourrait prendre la forme d'une médiation, d'un arbitrage ou de n'importe quel processus reconnu par l'industrie pour résoudre l'impasse. Mais il n'incomberait pas au ministère des Pêches et des Océans de trancher le différend.

Les avis étaient partagés en ce qui concerne cette approche. De fait, deux écoles de pensée s'affrontaient. D'aucuns étaient d'avis qu'il était grand temps que le ministère cède du terrain, ils appréciaient cette orientation et l'appuyaient. D'autres en revanche affirmaient que ce mode de fonctionnement était voué à l'échec et qu'il incombait au ministère de régler les compromis qui découlaient nécessairement de ce type de décisions. Par conséquent, ils n'étaient pas en faveur d'un changement par rapport au statu quo.

La question d'une plus grande participation à la prise de décisions a aussi suscité un appui massif. Bien des groupes, sinon la plupart, désiraient y prendre une part plus active. Toutefois, les participants faisaient valoir que nous devons, en tant qu'industrie, nous doter des moyens nécessaires pour y arriver, c'est-à-dire que nous devons procéder lentement et graduellement à cette transition, au fur et à mesure que les personnes auraient acquis les habiletés et les capacités pour prendre ou assumer davantage de décisions dans certains domaines ou certaines fonctions.

À la page 10, nous énumérons quelques-unes des principales considérations avec lesquelles nous jonglons à la suite de ces consultations. Ces considérations s'expriment sous la forme de questions, mais elles traduisent bien dans quel sens vont nos

Under the social economic area is the issue of how we deal with the divergent views and the regional differences on owner-operator and fleet separation about which I spoke. There are issues around the role of government on access and allocation, and how we appropriately factor in the advice that we may receive from the Independent Panel on Access Criteria.

There are issues around governance. How do we give appropriate voice to many that feel they are not part of the process? How do we involve aquaculturalists, recreational fishermen and other parties who are new interests and feel they want to be more involved in fisheries management than they presently are? We have the issues of capacity building to which I spoke already.

One other issue is how we properly validate the public opinion that we have heard and the advice we have received in the processes that we have followed thus far?

I would like to turn briefly to the Independent Panel on Access Criteria. Mr. Kroeger will provide further comments shortly. By way of introduction, I will mention that following on the northern shrimp decision made in 2000, the Minister of Fisheries and Oceans made a decision to form the Independent Panel on Access Criteria. This panel was formed to review decision-making criteria for new or additional access in commercial fisheries that have undergone a substantial increase in value or abundance.

In preparing the terms of reference and the membership, we consulted extensively with the provinces on this issue. The provinces raised a number of concerns regarding the northern shrimp decision. As I indicated, the minister, after considering their concerns, formed the panel. After consulting with the provinces, we agreed on the terms of reference and the membership.

The mandate more specifically is as follows: The panel is tasked with developing access criteria to guide decision-making. It is also tasked to provide advice on the relative ranking or weight of these criteria and advice on the decision-making process. It is required to consult with the provinces and territory and other resource users in providing and preparing this advice.

The panel is not examining arrangements that are already in place. The panel is to provide advice for the future for decisions that may come forward later.

The membership of the panel is comprised of Arthur Kroeger, the chair, who has joined us this evening, Martha Jackman, who is also with us this evening, Gordon Munro, David Newhouse and Paul LeBlond.

The Independent Panel on Access Criteria process was announced at the end of June of this year. The panel began consultations in August, and has completed four rounds of consultation. It has had over 66 meetings, which I think is an

réflexions alors que nous travaillons à la version finale du cadre stratégique.

Le volet socio-économique nous amène à nous interroger sur ce que nous comptons faire au sujet des divergences d'opinion en ce qui concerne les politiques visant le propriétaire-exploitant et la séparation des flottilles dont je viens de parler. Il y a des dissensions en ce qui concerne le rôle du gouvernement en matière d'accès et de répartition des ressources, et sur la réception que nous devons donner aux avis que pourrait nous transmettre le Groupe indépendant sur les critères d'accès.

Il y a aussi des différends au sujet de la gouvernance. Comment permettre aux nombreux intervenants qui se sentent mis de côté dans le processus de s'exprimer? Comment donner la parole aux intervenants de l'aquaculture, de la pêche récréative et aux autres parties qui représentent de nouveaux intérêts et qui voudraient participer plus activement à la gestion des pêches qu'ils ne le font actuellement? Dans ce cas également, nous devons affronter le problème du renforcement des capacités.

Il nous reste aussi à trouver le moyen de valider les opinions que nous avons entendues et les commentaires qui nous ont été faits concernant les processus que nous avons suivis jusqu'à maintenant.

J'aimerais maintenant vous parler un peu du Groupe indépendant sur les critères d'accès. M. Kroeger vous fera bientôt ses commentaires. À titre d'introduction, je voudrais mentionner qu'après la décision qui a été prise en 2000 concernant la crevette nordique, le ministre des Pêches et des Océans a résolu de former le Groupe indépendant sur les critères d'accès. La raison d'être de ce groupe était d'examiner les critères de décision en vue d'accorder un accès nouveau ou additionnel aux pêches commerciales dont la valeur ou la quantité a augmenté considérablement.

Avant d'établir le mandat et la composition du groupe, nous avons consulté abondamment les provinces. Elles ont soulevé un certain nombre d'objections concernant la décision relative aux crevettes nordiques. Comme je viens de le mentionner, après avoir pris bonne note de ces objections, le ministre a formé le groupe. Nous avons donc consulté les provinces, puis nous nous sommes entendus sur le mandat et la composition.

Le groupe a pour mission d'élaborer les critères d'accès qui serviront à orienter les décisions. Il est également chargé de déterminer le classement ou la pondération relative de chaque critère ainsi que de donner son avis sur le processus de décision. Pour s'acquitter de ce mandat, il doit consulter les provinces et les territoires.

Le groupe n'a pas pour mandat d'examiner les décisions antérieures. Il doit plutôt se pencher sur les décisions qui seront rendues dans le futur et sur les fondements de ces décisions.

Le groupe est présidé par Arthur Kroeger, qui est avec nous ce soir, et formé de Martha Jackman, qui est également présente, de Gordon Munro, David Newhouse et Paul LeBlond.

L'existence des activités du Groupe indépendant sur les critères d'accès a été annoncée en juin dernier. Il a commencé en août ses consultations qui se sont déroulées en quatre séries. Il a tenu au moins 66 réunions, et probablement davantage, avec des

underestimate, with different organizations and groups. And at the same time, the panel has prepared a questionnaire that they have circulated to over 200 stakeholders organizations. They have invited these organization to the questionnaire, which will aid the panel in fulfilling its terms of reference. The panel is expected to produce a report later this fall, and Mr. Kroeger may wish to speak to that.

I would like to conclude with the topic of next steps. As I have said, we are expecting the Independent Panel on Access Criteria panel to provide a report to Minister Dhaliwal. We will have further meetings of the external advisory board and the provinces as we finalize the Atlantic Fisheries Policy Review. We expect those meetings to occur later this fall or early this winter. We anticipate that we will be finalizing the policy framework early next year in February or March.

We will then move into phase two, as I indicated at the beginning of my presentation. That phase will be how to implement the broad direction defined in phase one. How do we achieve the direction outlined in phase one?

The Chairman: We will now move to Mr. Kroeger who I understand has a brief presentation to make after which there will be questions by members of the committee.

Mr. Arthur Kroeger, Chair of the Independent Panel on Access Criteria: Mr. Chairman, I will be brief, because Mr. Sprout has covered the main subject of the Atlantic Fisheries Policy Review into which we are intended to fit. He has also talked a bit about our process. I will give you a quick sketch.

I have with me Professor Martha Jackman, vice dean at the University of Ottawa. We will be sharing answers to your questions.

The panel includes two people who are very knowledgeable about the fishery. Paul Le Blond was a member of the Fisheries Resources Council. Gordon Munro has done extensive work in the Canadian fishery, and also for the food and agricultural organization of the United Nations.

The other three of us are neophytes. We had a lot to learn. We began at the end of this June with several days of extensive briefing by the department. They gave us seven books, which would come to about 18 inches high. We did a lot of reading and had further briefings in July. In the third week of August, we were ready, we thought, to start having a look at things on the ground. We began in Iqaluit on the August 20, 2001. We came down to Goose Bay, went to St. John's and on through Atlantic Canada.

As Mr. Sprout said, we made four trips in all with a number of meetings on each trip. Generally, we met each group only once, but in the case of the governments, the provinces and territories, we met twice, at the beginning and at the end.

organisations et des groupes variés. Par ailleurs, un questionnaire a été préparé et distribué à plus de 200 organisations qui ont été invitées à y répondre en vue d'aider le groupe à s'acquitter de son mandat. Le rapport devrait sortir un peu plus tard cet automne, et M. Kroeger voudra peut-être vous en parler.

J'aimerais conclure sur les étapes qui restent. Comme je l'ai déjà mentionné, nous attendons que le Groupe indépendant sur les critères d'accès présente son rapport au ministre Dhaliwal. Par la suite, il y aura d'autres réunions du conseil consultatif externe et des provinces pour mettre la dernière main à la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Nous pensons que ces réunions auront lieu plus tard cet automne ou au début de l'hiver. Nous prévoyons mettre un point final au cadre stratégique au début de l'année prochaine, en février ou mars.

Nous passerons ensuite à la phase deux dont j'ai déjà parlé au début de mon exposé. Cette étape consistera à déterminer les modalités de la mise en oeuvre de l'orientation générale qui aura été définie au cours de la première étape. Autrement dit, comment concrétiser l'orientation sur laquelle nous nous serons entendus au cours de la phase un.

Le président: J'invite maintenant M. Kroeger qui, à ce qu'il me semble, fera un court exposé avant de permettre aux membres du comité de poser des questions.

M. Arthur Kroeger, président du Groupe indépendant sur les critères d'accès: Monsieur le président, je serai bref, parce que M. Sprout vous a déjà donné les grandes lignes du processus de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique dont nous faisons partie. Il a également abordé notre mode de fonctionnement. Je poursuivrai en donnant un aperçu rapide de notre processus.

Je suis accompagné de la professeure Martha Jackman, qui est vice-doyenne à l'Université d'Ottawa. Elle se joindra à moi pour répondre à vos questions.

Le groupe comprend deux personnes-ressources qui connaissent très bien les pêches. Ce sont Paul Le Blond, anciennement du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques et Gordon Munro qui a déployé beaucoup d'efforts dans le domaine des pêches canadiennes ainsi que pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Les trois autres membres du groupe sont des néophytes comme moi. Nous avons dû apprendre. Notre apprentissage a commencé à la fin de juin par plusieurs séances d'information que nous a données le ministère durant quelques jours. On nous a remis sept livres, qui mesuraient bien 18 pouces de hauteur. Nous avons beaucoup lu et tenu d'autres séances d'information en juillet. À la troisième semaine d'août, nous étions prêts, pensions-nous, à nous rendre sur le terrain. Nous avons commencé par Iqaluit, le 20 août 2001. Ensuite, nous sommes allés à Goose Bay, puis à St. John's et par la suite dans le Canada atlantique.

Comme l'a déjà expliqué M. Sprout, nous avons fait en tout quatre voyages au cours desquels nous avons tenu une série de réunions. En règle générale, nous rencontrions chaque groupe seulement une fois, mais dans le cas des gouvernements, des

We completed our round of consultations, I think it was 66 meetings but there may have been more, in Quebec City on August 23, 2001. Since then, we have settled down to start trying to draw conclusions from that which we heard.

Obviously, in a subject such as the fishery, I do not need to tell this committee that we have a very diverse range of opinions, lots of advice and lots of good insights. We are now trying to draw conclusions, put those on paper and get our report into the hands of the minister. Everything takes longer than you think it will, but I do believe we can get something to Minister Dhaliwal by the end of November 2001.

Our terms of reference limit us to the question of access. Who gets to fish? We came at our work by trying to educate ourselves broadly about the Atlantic fishery. We did circulate the seven questions that the core of our mandate and about which we will be talking about in our report. The three of us who are new to the fishery felt we had to learn a lot. Therefore, in the discussions we encouraged people to talk broadly about the Atlantic fishery — where it has been, how it works and what its problems are and what part their organization plays in it.

We have learned a lot, including, I might add, much about Aboriginal participation. We have only a limited role but again the advent of Aboriginal people into the commercial fishery is a very important new step. We felt we needed to understand it fairly well. We did in the end have meetings with seven Aboriginal organizations in addition to the government of Nunavut, which is predominantly Aboriginal.

We were all impressed with how complicated this field is. It is not merely an industry. Its products have to be sold in the marketplace. Eighty per cent, I believe, of our catch is exported. We all learned, those of us who needed to learn it, that when you get into Atlantic Canada you are talking about communities, sociology, history, biology, and complicated interactions among these. We will try in our report to be sensitive to those, even though there is a very specific sets of questions we need to answer.

I do not need to tell this committee that the fishery is not a field in which there are nice, simple and quick answers. If there were any of those, they would have been discovered a long time ago. That which has happened in the fishery has been incremental.

We are impressed by the changes that have taken place over the past decade or more. Mr. Sprout referred to the move to get the industry to take more responsibility. There have been some interesting successes there.

provinces et des territoires, nous nous sommes réunis deux fois, au début et à la fin.

Nous avons complété notre série de consultations, autour de 66 réunions, mais peut-être un peu plus, dans la ville de Québec, le 23 août 2001. Depuis lors, nous avons entrepris de dégager les conclusions des opinions qui se sont exprimées.

Évidemment, avec un sujet comme les pêches, inutile de vous dire que nous avons eu droit à un large éventail d'opinions, à beaucoup de conseils et à un tas de bonnes idées. Nous nous efforçons maintenant d'en extraire des conclusions, de les mettre par écrit et de présenter notre rapport au ministre. Ce genre de processus est toujours plus long que ce que l'on avait prévu au départ, mais je suis persuadé que nous pourrions remettre quelque chose au ministre Dhaliwal d'ici la fin de novembre 2001.

Le mandat qui nous a été confié nous force à nous concentrer sur la question de l'accès. Qui a accès aux pêches? Nous avons abordé notre travail en essayant de nous familiariser avec les pêches de l'Atlantique. Nous avons fait circuler les sept questions qui constituent la base de notre mandat et que nous reprendrons dans notre rapport. Les trois membres du groupe qui sont des nouveaux venus dans le domaine ont eu souvent le sentiment qu'ils avaient beaucoup à apprendre. Par conséquent, lors des discussions, nous encourageons les intervenants à s'exprimer librement sur les pêches de l'Atlantique — l'historique, le mode de fonctionnement, les problèmes et le rôle que leur organisation y joue.

Nous avons beaucoup appris, y compris sur la participation des groupes autochtones. Nous n'avons qu'un rôle limité, mais je vous signale que l'entrée des groupes autochtones dans les pêches commerciales représente une toute nouvelle étape très importante. Nous pensons que nous devons nous efforcer de bien comprendre la situation. À la fin, nous avons organisé des réunions avec sept groupes autochtones en plus de celles que nous avons tenues avec le gouvernement du Nunavut, qui est majoritairement autochtone.

Nous avons tous été impressionnés par la complexité de cette question. Il ne s'agit pas seulement d'une industrie. Les produits doivent être vendus sur le marché. Je pense que 80 p. 100 des captures sont exportées. Nous avons appris, enfin ceux d'entre nous qui ne le savaient pas déjà, que lorsque vous vous intéressez au Canada atlantique, vous devez connaître les collectivités, la sociologie, la biologie et toutes les interactions complexes qui les unissent. Dans notre rapport, nous essaierons d'en tenir compte, même si on nous demande de répondre à des questions très précises en fait.

Inutile de dire aux membres de ce comité que nous nous attaquons à un domaine où il n'y a pas de solutions simples, directes et faciles. S'il y en avait, on le saurait depuis longtemps déjà. La situation qui existe aujourd'hui dans les pêches est le résultat d'une évolution qui s'est faite graduellement.

Nous sommes impressionnés par les changements qui sont survenus plus ou moins au cours des dix dernières années. M. Sprout a fait allusion à une ouverture visant à amener l'industrie à prendre davantage de responsabilités. Cette nouvelle approche a eu quelque succès.

There are other areas in which there are still many problems. We recognize that we will not come up with a single silver bullet answer. We hope we can contribute to the steady progression that has taken place in the past decade and more and that we can add to the process of the fisheries policy review. However, we do not have the illusion that we will have brilliant new ideas about which no one has thought before.

The Chairman: We appreciate both groups for taking the time to be with us this evening and to help us understand better the process that you have been going through.

Senator Watt: First, I would like to congratulate you people who have made an attempt to allow the Aboriginal people to begin to start taking part in the design of the future of this country. I would like to state that this is new.

I want to talk about, opportunities for economic development that would offset social problems. Mr. Kroeger, I think we have known each other for a number of years. You were with the Department of Indian Affairs and Northern Development at one time. This is an area about which you are personally aware. You know that opportunities in the North are exactly the same as opportunities down south. We also get the feeling from time to time that our neighbours are actually invading us in terms of the access we should have. We wonder if we will survive economically and socially.

At times it does not matter how much noise you try to make when you are a small group of people, you do not get the attention. For that reason, I feel that it needs to be addressed over and over again.

Not too long ago, the Nunavut challenged the Department of Fisheries and Oceans in terms of decisions being made some time ago. I believe that they lost their court case very recently. Whether their concerns were analysed and digested properly remains to be seen. They were asking for a fair shake out the allotment available within that given region where a number of different fishermen were harvesting the fish in that area.

This problem will not go away because they look at it from the standpoint that our new Nunavut government needs to be able to generate its own revenues. They are trying to get the southern government to understand why they would like to have their quotas increased.

I notice that you met with the vice-president of the economic development area of the Makivik Corporation. Would there be a need also to meet with the other groups? Makivik is one organization that has been heavily involved in the international shrimp fishing over the years, in which I was very happy to participate in the early years.

The conservation aspects of the species do not rest necessarily within the hands of that particular department with which you have dealt. That department deals with the development only, not so much the conservation and management side. There is an organization called Anguvijek. This organization formed after the

Dans d'autres secteurs, il y a encore beaucoup de problèmes. Nous sommes conscients que nous n'arriverons pas avec une solution magique ni une solution unique. Nous espérons seulement pouvoir contribuer à l'amélioration constante qui s'est amorcée dans le secteur au cours de la dernière décennie et à la réussite de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Toutefois, nous n'entretiens aucune illusion sur la possibilité de mettre sur le tapis une idée merveilleuse et entièrement nouvelle.

Le président: Nous sommes reconnaissants aux deux groupes d'avoir pris la peine de venir se joindre à nous ce soir pour nous aider à mieux comprendre l'exercice auquel vous vous êtes prêtés.

Le sénateur Watt: Premièrement, je veux vous féliciter d'avoir fait une tentative pour intégrer les groupes autochtones et les amener à participer à l'avenir de ce pays. Je tiens à dire que c'est du nouveau.

Je veux parler des possibilités de développement économique qui pourraient contribuer à endiguer les problèmes sociaux. Monsieur Kroeger, je pense que nous nous connaissons depuis quelques années. Vous étiez au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à une certaine époque. Il s'agit donc d'un domaine que vous connaissez personnellement. Vous savez que les possibilités offertes dans le nord sont exactement les mêmes que dans le sud. Nous avons aussi parfois le sentiment que nos voisins nous envahissent en ce qui concerne l'accès que nous devrions avoir à nos ressources. Nous nous demandons si nous pourrions survivre à la fois économiquement et socialement.

Peu importe les efforts déployés, lorsque vous ne représentez qu'un petit groupe de personnes, vous n'arrivez pas à obtenir de l'attention. C'est la raison pour laquelle ce problème doit être constamment remis sur la table.

Il n'y a pas si longtemps, le Nunavut a contesté des décisions qu'avait prises le ministère des Pêches et des Océans antérieurement. Je pense que tout récemment il a perdu sa cause devant les tribunaux. Il n'est pas certain que les préoccupations exprimées ont été analysées et traitées avec tout le sérieux qu'elles méritaient. Les contestataires demandaient qu'on leur accorde une part équitable des ressources disponibles dans la région, alors que des pêcheurs de diverses provenances y récoltent le poisson.

Ce problème ne va pas disparaître tout simplement parce qu'on le considère du nouveau point de vue selon lequel le gouvernement du Nunavut doit être en mesure de générer ses propres revenus. On essaie de faire comprendre au gouvernement du sud pourquoi on voudrait que les quotas soient augmentés.

Je constate que vous avez eu une réunion avec le vice-président du développement économique de la Société Makivik. Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de rencontrer aussi les autres groupes? Makivik est une organisation qui est associée de près à la pêche internationale de la crevette depuis des années, et j'ai été moi-même très heureux d'y participer dans les tout débuts.

Les aspects de la conservation des espèces ne sont pas l'apanage de ce ministère en particulier auquel vous avez eu affaire. Ce ministère s'occupe du développement seulement, pas tellement de la conservation et de la gestion. Il existe une autre organisation appelée Anguvijek. Cette organisation a été mise sur

James Bay Northern Quebec Agreement was signed and Makivik came about. Anguvijek was a management group established in the early years. If I remember correctly, that group is also within the mandates of DFO. Is that correct?

Mr. Sprout: Yes.

Senator Watt: Balooka is one area that has been dealt with by this particular group. If I remember correctly, last fall, they were having a meeting with the officials from Fisheries and Oceans, and there was scientific information gathered by the Fisheries and Oceans that turned out to be quite old. They were trying to base their decision that there should no longer be a beluga hunt based on this dated data. As a matter of fact, they were considering putting the beluga on the endangered species list.

Before that happens, it is important to ensure that the scientific information available is not outdated. There is a tremendous need for scientific work in the North. That is always lacking. If Fisheries and Oceans is to be effective in our area, whether in the Subarctic or high Arctic, they have to pump some money into scientific research that is heavily needed in the north.

I want to ensure that this is taken seriously. At times, we have guarded the information and at other times there is not enough scientific information. Therefore, political people have to make the decisions without being fully satisfied that the scientific information is there. They should not have to do that.

Scientific information and traditional knowledge are one thing, not two. It is also very important to ensure that the Aboriginal people are participating and putting their input into the process about which you are talking today. Not only would that be appreciated by me, but it would be appreciated by those who live in the North.

They do not necessarily have an opportunity to express their feelings and give their input into decisions that will be made by the politicians. Whatever little input the Aboriginal groups could have is very much appreciated.

I would like to go further, Mr. Chairman, in regard to the fish habitats. We have done well down south destroying our environment. We are about to do exactly the same thing in the Arctic. We are neglecting the environment as a federal government, in my opinion. Environment may not be solely under your responsibility, but you do have the right to make representations to the Department of the Environment and Health Canada.

There are two areas that are really bothering us in the North today. One is that we are destroying ourselves. We are destroying the fish habitats with human waste. As you know, the population is increasing. It is not remaining as small as it used to be. The human waste is spreading.

pied après la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et l'avènement de Makivik. Anguvijek est un groupe de gestion établi dès les tout débuts. Si je ne m'abuse, ce groupe relève aussi de la compétence du ministère des Pêches et des Océans? Est-ce exact?

M. Sprout: Vous avez raison.

Le sénateur Watt: Balooka est une région à laquelle s'est intéressé ce groupe particulier. Je crois me rappeler que l'automne dernier il y a eu une réunion avec les fonctionnaires de Pêches et Océans et qu'à cette occasion on devait utiliser des renseignements scientifiques recueillis par le ministère qui étaient en fait désuets. Les fonctionnaires essayaient de vendre l'idée qu'il ne devrait plus y avoir de chasse au béluga en se fondant sur ces données dépassées. Et même, ils envisageaient de mettre le béluga sur la liste des espèces menacées.

Mais avant de prendre cette décision, il est important de s'assurer que les renseignements scientifiques disponibles ne sont pas périmés. Dans le Nord, nous avons énormément besoin de travaux scientifiques. Il y a toujours des lacunes à ce sujet. Si le ministère des Pêches et des Océans veut obtenir des résultats chez nous, que ce soit dans la région subarctique ou de l'extrême-arctique, il doit injecter de l'argent dans la recherche scientifique parce que c'est vraiment nécessaire.

Je veux m'assurer que l'on prend la chose au sérieux. Dans certaines circonstances, on retient l'information, et dans d'autres, elle est insuffisante. Par conséquent, les responsables politiques doivent prendre des décisions sans pouvoir s'appuyer complètement sur des renseignements scientifiques. Ils ne devraient pas avoir à prendre leurs décisions ainsi.

L'information scientifique et le savoir traditionnel sont une seule et même chose, ils ne s'opposent pas. Il est également très important que les peuples autochtones participent au processus et qu'ils puissent s'exprimer sur les questions que vous avez soulevées aujourd'hui. Je ne serais pas le seul à l'apprécier, tous ceux qui vivent dans le Nord l'apprécieraient.

Ces gens n'ont pas toujours la possibilité d'exprimer ce qu'ils ressentent ou de donner leur avis avant que les politiciens ne prennent leurs décisions. Même si cette participation était minime, les groupes autochtones seraient sans doute très heureux d'être consultés.

J'aimerais poursuivre, monsieur le président, avec la question de l'habitat du poisson. Dans le sud du pays, nous avons réussi à détruire notre environnement. Nous nous préparons à faire la même chose dans l'Arctique. En tant que gouvernement fédéral, nous négligeons l'environnement, si vous voulez mon avis. L'environnement n'est peut-être pas de votre compétence exclusive, mais en tout cas vous avez le droit de faire des représentations auprès du ministère de l'Environnement et de Santé Canada.

Deux questions nous préoccupent vraiment dans le Nord, actuellement. La première, c'est que nous sommes en train de nous détruire nous-mêmes et que nous détruisons l'habitat du poisson avec nos déchets humains. Comme vous le savez, la population croît. Nous sommes plus nombreux que nous ne l'étions. Mais les déchets humains se répandent aussi.

As you know, in the springtime, the whole land up there is a lake. The toxic chemicals that might be affecting the future well-being of the fish is penetrating everywhere. That is very important.

We are very much concerned with the water that we are consuming today. On top of that, we are also very much concerned with what we are consuming in the food chain. That is another factor that is very much worrisome to our people. Many of our people are dying, and they do not know why. Many people have stomach cancer, and they do not know why.

I have undertaken to conduct research on this during the last summer. I am about to release it. Hopefully, it will make some difference in our lives.

As you have mentioned, there is no magic solution to all our problems. It will take some time to penetrate into the minds of the people who have to make the decisions. Hopefully, some action will be taken later.

I do not have a question, but really more of a comment.

Mr. Kroeger: I realize that Senator Watt has made quite a broad statement. Our mandate is fairly focused.

In fact, when we went to Iqaluit, we had the benefit of our first meeting being with four major organizations that all have an interest in the fishery, including the Nunavut Wildlife Management Board, the government, and a Baffin organization of six communities which is looking to develop the fishery. We met them all together. They talked broadly about the fishery and how it figured in their future.

One of the things that impressed us the most is that the people of Nunavut have come to the commercial fishery only recently. They were certainly fishing for food as far back as anyone would care to look. However, as participants in the commercial fishery, they are fairly new.

One of the points made was that, as Senator Watt said, there is a rapidly growing population and a lot of young people. The opportunities for those people are not great. One of the areas in which there is actually a potential for real growth in opportunities is the fishery. It is not something of which I had thought, even though as Senator Watt said, I had some experience with Northern Affairs a long time ago. I had not thought of it in those terms.

If you could get an expansion of participation by northern people in the fishery, it could be important for their young population. At present, the share that the residents of Nunavut have in the northern commercial fishery is fairly low. In one fishery, it is about 27 per cent.

Elsewhere, in Atlantic Canada, we heard much about adjacency, but Nunavut does not have the kind of share that you would expect them to have given the waters that are immediately

Comme vous le savez, au printemps, toutes les terres de la région sont inondées. Les produits chimiques toxiques qui risquent d'avoir une incidence négative sur l'avenir du poisson s'immiscent partout. C'est désastreux.

La qualité de l'eau que nous consommons nous inquiète beaucoup. Par-dessus le marché, nous sommes aussi très inquiets des aliments que nous consommons dans la chaîne alimentaire. Voilà un autre facteur qui est une source de préoccupation pour mon peuple. Beaucoup de personnes meurent, et elles en ignorent la cause. Beaucoup souffrent d'un cancer de l'estomac, et elles en ignorent les raisons.

J'ai entrepris une recherche sur le sujet l'été dernier. Il est à espérer qu'elle donnera quelque chose.

Comme vous l'avez déjà dit, il n'y a pas de solution magique à tous nos problèmes. Il faudra du temps pour convaincre ceux qui prennent les décisions. J'espère que des mesures seront prises par la suite.

Je n'ai pas de question, je voulais seulement faire un commentaire.

M. Kroeger: Je constate que le sénateur Watt a fait une déclaration d'une assez vaste portée. Mais notre mandat est passablement restreint.

De fait, lorsque nous sommes allés à Iqaluit, nous avons eu la chance que notre première réunion se tienne avec quatre grandes organisations qui ont toutes un intérêt dans les pêches, y compris le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, le gouvernement, et une organisation de Baffin regroupant six collectivités cherchant à développer les pêches. Nous les avons tous rencontrés. Ces gens ont parlé d'une façon générale des pêches et de leurs perspectives d'avenir.

L'une des choses qui nous a le plus impressionnés au sujet des gens de Nunavut est le fait qu'ils ne s'adonnent à la pêche commerciale que depuis peu. Il est certain qu'ils pêchent depuis plus longtemps que nous ne pouvons l'imaginer. Mais, à titre de participants à la pêche commerciale, ce sont pratiquement de nouveaux venus.

L'une des remarques que l'on nous a faite, et qui rejoint les commentaires du sénateur Watt, est que la population croît rapidement et qu'elle est jeune. Les possibilités offertes à ces jeunes gens ne sont pas immenses. L'un des secteurs où il existe réellement un potentiel de croissance est celui des pêches. Je n'avais pas vraiment réalisé cela, même si comme l'a fait remarquer le sénateur Watt, j'avais déjà acquis une certaine expérience des Affaires du Nord il y a très longtemps. Il est vrai que je n'avais pas envisagé cet aspect des choses.

Si l'on pouvait obtenir un accroissement de la participation des populations du Nord dans les pêches, ce pourrait être intéressant pour les jeunes de là-bas. À l'heure actuelle, la part des résidents du Nunavut dans la pêche commerciale du Nord est très mince. Dans une pêche, elle est d'environ 27 p. 100.

Ailleurs, dans le Canada atlantique, nous avons beaucoup entendu parler de la contiguïté, mais la région de Nunavut ne possède pas la part à laquelle on pourrait s'attendre étant donné

adjacent to the Territory. This is something that the minister has been working on. I believe that there will be more progress in the future. It struck us as quite important that it should happen.

I might add as a footnote, because Senator Watt began talking the participation of Aboriginal people generally, that we found a high degree of acceptance as we went around the five provinces and the territory to the principle of sharing the fishery shares. I will cite only one example. The union in Newfoundland and all of the participants supported the allocation of a quota to the Innu nation of Labrador, who had not had one before.

There is a recognition that there has to be more sharing with Aboriginal people as we go along. That is not to say that there are not problems, obstacles and resentments, but the attitude was quite accepting of the principle.

Mr. Sprout: To a certain extent I would echo Mr. Kroeger's comments, but want to add the following. The senator raised the issue of traditional knowledge. I would like to support that view.

We, too, believe that that is a relevant and important consideration. In fact, in the discussion document, we talk about how we can incorporate traditional knowledge or fishermen knowledge in the decision process in a more active way than we currently do. We suggest that this is an approach that we should take, and one that I would like to underscore.

It is true that economic opportunities are important to Nunavut. That was very much represented to us in our discussions with the officials and in the public meetings that we had there. It is registered strongly in our minds that particularly in this area that economic access and opportunities to acquire fishing opportunity are important considerations, particularly in Nunavut. I wanted to ensure that the senator was aware that this had been registered.

Senator Adams: You met on October 22, 2001 with the Nunavut Department of Development and the minister. Did you mention anything about the future of Nunavut and how it will operate with the TFO in the future?

I remember a couple of years ago that our chairman went to Iqaluit and Pangnirtung. He met with about 40 fisherman unions between Pangnirtung and Broughton Island. They were concerned about having the quotas and not being able to get turbot in the winter and summer. They had some difficulty fishing in the wintertime fishing.

Sometimes we do not get much of a freeze up, and you cannot get out to deeper water. As a result there were left over quotas and people would come up and take them back down south. Did you talk about that a couple of weeks ago when you met with them in Iqaluit?

que les bassins hydrographiques sont immédiatement adjacents aux Territoires. Voilà un aspect sur lequel le ministre travaille. À mon avis, il devrait y avoir des progrès dans le futur. Nous avons réalisé à quel point il est important que les choses évoluent.

J'aimerais ajouter, étant donné que le sénateur Watt a abordé la question de la participation des peuples autochtones en général, que nous avons constaté dans les cinq provinces et les territoires que nous avons visités que l'idée de partager les parts de pêche avec les Autochtones est largement acceptée. À Terre-Neuve, le syndicat et tous les participants étaient en faveur de l'octroi d'un quota de pêche à la nation Innu du Labrador, qui n'en avait pas encore.

On semble reconnaître qu'il faudra partager davantage avec les peuples autochtones avec le temps. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problèmes, d'obstacles et de ressentiment, mais l'attitude des gens traduit une acceptation du principe.

M. Sprout: Dans une certaine mesure, j'aimerais me faire l'écho des propos de M. Kroeger, tout en ajoutant ce qui suit. Le sénateur a soulevé la question du savoir traditionnel. Je suis d'accord avec lui.

Nous sommes aussi d'avis que le savoir traditionnel est pertinent et qu'il mérite que l'on s'y arrête. De fait, dans le document de travail, nous expliquons comment nous pouvons intégrer le savoir traditionnel ou les connaissances des pêcheurs au processus de décision d'une manière plus active que nous ne le faisons actuellement. Nous suggérons que c'est une approche à envisager et sur laquelle j'aimerais insister.

Il est vrai que les avenues de développement économique revêtent de l'importance pour le Nunavut. On a beaucoup insisté sur cet aspect au cours des discussions que nous avons eues avec les représentants et lors des séances publiques. C'est un élément que nous gardons à l'esprit, à savoir que dans cette région particulière, l'accès à l'économie et la possibilité d'obtenir des droits de pêche revêtent une importance particulière, surtout au Nunavut. Je voulais m'assurer que le sénateur sache que nous avons pris bonne note de cette réalité.

Le sénateur Adams: Le 22 octobre 2001, vous avez rencontré le ministre du développement du Nunavut et ses collaborateurs. Avez-vous mentionné quoi que ce soit sur l'avenir du Nunavut et sur ses rapports avec le ministère des Pêches et des Océans dans le futur?

Je me rappelle qu'il y a deux ou trois ans, notre président était allé à Iqaluit et à Pangnirtung. Il avait rencontré environ 40 syndicats de pêcheurs entre Pangnirtung et Broughton Island. Ces pêcheurs s'inquiétaient du fait qu'ils avaient les quotas de pêche, mais qu'ils ne pouvaient pas pêcher le turbot en hiver et en été. Ils éprouvaient des difficultés avec la pêche en hiver.

Il arrive que la glace ne prenne pas complètement et que l'on n'ait pas accès aux eaux profondes. Il en résulte que certains quotas ne sont pas complètement utilisés et que des personnes peuvent récupérer ces quotas et les rapatrier dans le sud du pays. Avez-vous abordé cette question il y a deux ou trois semaines lorsque vous les avez rencontrés à Iqaluit?

Mr. Kroeger: I do not think that subject came up during our meeting with the minister and members of the government, senator. They talked fairly broadly about the changes that are underway to enable them to participate more generally in the fishery, including Greenland halibut and shrimp.

They did refer to some specifics, although I do not recall that the particular issue to which Senator Adams was raised. Do you remember, Professor Jackman? Was it in relation to char?

Senator Adams: Yes.

Mr. Kroeger: I think that there may have been a reference to that.

Senator Adams: I am talking about char and turbot in the wintertime.

Ms Martha Jackman, Board Member, Independent Panel on Access Criteria: I do not recall any specific mention of char, but certainly, both the government and the Tunngavik were very effective in pointing out to us that the adjacency principle that seems to apply elsewhere is definitely highly attenuated in Nunavut. In our research, we noted the recommendations of the standing parliamentary committee on access to new fisheries in Nunavut. In the case of Nunavut, the facts speak quite loudly for themselves.

Senator Adams: Some of the famous restaurants in the south find the fish very expensive. When I went to Yukon last March, there was a fish hatchery for Arctic char. I went to a restaurant. When the waitress said that they had have fresh Arctic char. I told her that I knew where it came and did not want to eat it. It is something else. I know the difference in taste between the two.

There is a char fishery in Pangnirtung. They are looking for more quotas. They are saying that the fish is here. Some of the people from the department only allow so much in terms of quotas, and they say that there is only so much that each person can catch.

More research should be done. I live in Rankin Inlet. Char is difficult to catch there. We had a cannery at one time in Rankin. It has closed down. We use it mostly for smoked char and caribou meat.

The fishermen in Nunavut cannot compete with fishers in the south because of the costs involved in shipping. We have to put our product on the planes to send them down south. Some airlines charge too much per kilo to bring freight down south from the North. People from restaurants want to order it, but they cannot afford to order it from people in the community. I do not know how this will work out. It is a very difficult situation.

We have been talking about aquaculture. Does DFO have anything to do with people who want to get into using seaweed

M. Kroeger: Je ne pense pas que le sujet ait été abordé lors de notre réunion, sénateur. Il a été question dans les grandes lignes des changements qui s'en viennent et qui leur permettraient de participer plus généralement aux pêches, y compris à la pêche au flétan noir et à la crevette.

Il a bien été question de certains sujets précis, mais je ne me rappelle pas que l'on ait mentionné ce à quoi vient de faire allusion le sénateur Adams. En gardez-vous le souvenir, professeur Jackman? Était-ce en relation avec l'omble?

Le sénateur Adams: Oui.

M. Kroeger: Il se peut qu'il y ait eu une allusion à ce sujet.

Le sénateur Adams: Je veux parler de la pêche à l'omble et au turbot en hiver.

Mme Martha Jackman, membre du conseil, Groupe indépendant sur les critères d'accès: Je ne me rappelle pas que l'on ait fait directement allusion à l'omble, mais il est certain que le gouvernement et le Tunngavik ont insisté pour nous signaler que le principe de contiguïté qui semble s'appliquer ailleurs est mis en vigueur avec moins d'empressement au Nunavut. Dans le cadre de nos recherches, nous avons noté les recommandations faites par le comité permanent en ce qui concerne l'accès aux nouvelles pêches au Nunavut. Dans le cas du Nunavut, les faits parlent d'eux-mêmes.

Le sénateur Adams: Dans certains restaurants réputés du sud du pays, on trouve que le poisson est très cher. Lorsque je suis allé au Yukon en mars dernier, il y avait une écloserie d'omble de l'Arctique. Je suis allé pour manger au restaurant. Lorsque la serveuse m'a dit qu'il y avait de l'omble frais au menu, je lui ai répondu que je savais d'où il provenait et que je préférerais m'abstenir d'en manger. C'est vraiment différent. Je peux différencier les deux juste en y goûtant.

Il y a une écloserie d'omble à Pangnirtung. On essaie d'obtenir d'autres quotas. Les gens disent qu'il y a du poisson. Des représentants du ministère n'accordent qu'une certaine quantité de quotas et disent qu'il y a une limite aux prises que peut faire un seul pêcheur.

Il faudrait faire davantage de recherche. J'habite à Rankin Inlet. Il est difficile de pêcher l'omble à cet endroit. Il fut un temps où il avait une conserverie à Rankin. Mais elle a été fermée, nous l'utilisons surtout pour l'omble fumé et la viande de caribou.

Les pêcheurs du Nunavut ne peuvent compétitionner avec ceux du sud du pays en raison des frais d'expédition. Nous devons expédier nos produits par avion pour les amener jusque dans le sud. Certaines compagnies aériennes exigent trop cher par kilogramme pour transporter le fret du nord jusqu'au sud. Les propriétaires des restaurants veulent en commander, mais ils n'ont pas les moyens de le faire auprès des pêcheurs de la collectivité. Je ne sais pas comment les choses vont tourner. La situation est assez complexe.

Nous avons parlé de l'aquaculture. Est-ce que le ministère des Pêches et des Océans a des contacts avec des personnes qui

for fertilizers? How does it work? Do you need a licence to get into that seaweed business?

In Rankin Inlet, we have different sea weed. We call it different names in Inuit. Some are up to 20 feet long. They float in the sea. There are tonnes of this stuff floating in the sea. People are really concerned about using this for fertilizer or other things. That seaweed has no chemicals in it. Senator Tunney beside me is a farmer, perhaps he might like to by it.

We have been talking about aquaculture, but I do not know how that kind of thing can be related to the people. This seaweed could be packaged and shipped down south. I was wondering about how to get into something like that.

Mr. Sprout: On several of the points you made, I would like to confirm that in public meetings that we heard concerns about southern vessels fishing off Davis Strait, or near Davis Strait, and removing fish that many Nunavut thought would be more appropriately harvested by themselves. These issues were raised.

There were definitely issues around char research. This was a concern in Nunavut, and also, a concern a bit further south. There was the similar concern that people felt there should be additional research done on char particularly, and that would help provide a better base for the fishery and potentially provide more opportunities. These two-points were raised.

The department is interested in pursuing the subject of aquaculture. We believe that done under appropriate conditions and with appropriate constraints in place, it could be done in a very environmentally sustainable manner. As well, it could provide local employment and economic opportunities.

I cannot speak specifically about the seaweeds, but I can tell you that at a conceptual level, at least, it is something in which we are interested. If Nunavut officials have ideas in this area, we would be interested in listening to them.

Senator Forrestall: Mr. Kroeger, if you think you are a neophyte, imagine what I feel like.

I am curious about two areas. My colleagues have heard me express concern, and that concern remains with me, because no one has been able to persuade me that my fears are not well grounded. Those fears, and the question I want to ask, have to do with safety.

As the northern fishery develops, the benefits from it evolve to the people who are there. As it becomes more lucrative and promising, perhaps as a career or as a solid part of an annual effort to raise the wherewithal, is there a parallel development in training, safety and resource management? Are all these other

veulent utiliser les algues à titre d'engrais? Comment cela fonctionne-t-il? Est-il nécessaire d'avoir un permis pour se lancer dans le commerce des algues?

À Rankin Inlet, nous avons plusieurs variétés d'algues. Chacune porte un nom différent en inuit. Certaines peuvent mesurer jusqu'à 20 pieds de longueur. Elles flottent sur la mer. Il y a des tonnes d'algues qui flottent dans la mer. Les gens se posent des questions sur cette possibilité d'utiliser les algues comme engrais ou à tout autre usage. Ces algues ne contiennent aucun produit chimique. Le sénateur Tunney qui se trouve à mes côtés est un agriculteur, peut-être voudra-t-il en acheter?

L'aquaculture est un sujet de discussion, mais je ne vois pas bien comment ce type d'entreprise peut être mis en relation avec les gens. Ces algues pourraient être emballées et expédiées vers le sud du pays. Je me demandais seulement comment on peut se lancer dans ce genre de commerce.

M. Sprout: En ce qui concerne plusieurs des points que vous mentionnez, j'aimerais confirmer que lors des séances publiques, des préoccupations ont été exprimées au sujet de navires en provenance du sud qui pêcheraient au large du détroit de Davis ou près du détroit de Davis et que ces pêcheurs récolteraient du poisson que bien des habitants du Nunavut préféreraient pêcher eux-mêmes. Ces questions ont été mises sur le tapis.

Et aussi, bien sûr, la question de la recherche sur l'omble a été soulevée. C'est un sujet d'inquiétude au Nunavut, et aussi dans les régions un peu plus au sud. On ressentait la même préoccupation pour qu'il s'effectue davantage de recherche sur l'omble en particulier, et on faisait valoir que cette recherche permettrait d'asseoir plus solidement la pêche et que l'on pourrait aussi ouvrir davantage de débouchés. Ces deux points ont fait l'objet de discussions.

Le ministère est intéressé à approfondir le sujet de l'aquaculture. Nous pensons que si les conditions favorables sont réunies et moyennant la mise en place de certaines restrictions, l'aquaculture pourrait être développée d'une manière tout à fait respectueuse de l'environnement. Et de plus, elle pourrait fournir des emplois à l'échelle locale ainsi que des possibilités de développement économique.

Je ne peux pas vous parler avec précision des algues, mais je peux vous dire qu'à tout le moins sur le plan du concept, c'est quelque chose qui nous intéresse. Si les responsables du Nunavut ont des idées dans ce domaine, nous sommes prêts à les écouter.

Le sénateur Forrestall: Monsieur Kroeger, si vous pensez que vous êtes un néophyte, imaginez ce que je peux moi-même ressentir.

Deux aspects m'intéressent plus particulièrement. Mes collègues m'ont déjà entendu parler de ma marotte, et je l'ai toujours, parce que jusqu'à maintenant personne n'a réussi à me convaincre que mes craintes n'étaient pas fondées. Donc, ces craintes visent la sécurité.

Avec le développement des pêches dans le Nord, on constate que les avantages qui en résultent se retrouvent entre les mains de ceux qui y habitent. Maintenant qu'elles deviennent de plus en plus lucratives et prometteuses, et que peut-être même on peut envisager d'en faire une carrière ou à tout le moins d'en tirer sa

things going together with your task to determine who should fish and what fishery should they fish?

Did anyone get into the question of safety during your hearings?

Mr. Kroeger: The question of safety did come up periodically. Again, it figured in some of the broader discussions we had. There were some worries expressed about people, in boats that were too small, were going out too far and putting themselves at risk. Perhaps I should ask Mr. Sprout to talk about the questions raised concerning safety and training for people in the fishery.

Mr. Sprout: Senator, at most of the public meetings safety was not raised. However, in Newfoundland, in particular, safety was an important issue. It was very much along the lines that Mr. Kroeger has described. Within the last 10 years, and the last five in particular, we have had a large increase in crab fishing off Newfoundland. There is a significant inshore component, of principally small vessels, that are moving out to catch crab and there are safety issues involved in this fishery. The fishermen are encouraging the department to relax its constraints on the size of vessels.

We have constraints on the size of vessels for conservation reasons principally. The larger vessels have higher fishing capacity, and because they have higher fishing capacities, they can catch more fish. We get into a vicious small circle about conservation.

We are, however, having to consider the implications of the fishery in terms of safety and conservation simultaneously because of the facts are, as you have indicated, that people in smaller vessels are pursuing fisheries that are further offshore and that is an issue from both the safety and conservation perspectives. We are discussing with the fishermen about how to pursue that and still achieve our conservation objectives.

In pursuing it, it will not just be the Department of Fisheries and Oceans that must be involved because, as you correctly point out, there are issues around training and capacity that must be fulfilled to achieve safety. Safety is not just about the size of the vessel; it is also about how you conduct yourself, how educated and informed you are, the safety standards that you apply and your attitude. We must work with the Department of Transport and possibly other departments to try to achieve the objectives of safety and conservation.

These discussions are just beginning between the fishermen and us. We are initiating talks with the Department of Transport in this area, as well. We are at the initial stages, but we are moving

subsistance une partie de l'année, est-ce qu'en parallèle on constate un développement de la formation, de la sécurité et de la gestion des ressources? Est-ce que tous ces éléments sont liés à votre rôle qui consiste à déterminer qui peut pêcher et quel genre de pêche il peut faire?

A-t-on jamais abordé la question de la sécurité durant vos audiences?

M. Kroeger: La question de la sécurité a fait surface régulièrement. C'est un aspect qui est revenu dans les débats plus larges. Nous avons entendu parler d'inquiétudes au sujet de la sécurité des personnes, du fait que les pêcheurs sortaient dans des embarcations trop petites, qu'ils allaient trop loin au large et qu'ils mettaient leur sécurité en péril. Peut-être devrais-je demander à M. Sprout de nous parler des questions qui ont été soulevées au sujet de la sécurité et de la formation des intervenants dans le domaine des pêches.

M. Sprout: Sénateur, la question de la sécurité n'a pas été soulevée lors de la plupart des séances publiques que nous avons tenues. Toutefois, à Terre-Neuve en particulier, la sécurité a joué un rôle important. Les discussions tournaient autour de ce que vient de mentionner M. Kroeger. Ces dix dernières années, et surtout au cours des cinq dernières, nous avons constaté une énorme augmentation de la pêche au crabe à Terre-Neuve. Il existe un important contingent de navires côtiers, surtout de petites embarcations, qui sortent pour la pêche au crabe et on entend parler de problèmes de sécurité dans ce type de pêche. Les pêcheurs veulent en effet que le ministère assouplisse ses exigences relatives à la taille des navires.

Nous imposons des contraintes relatives à la taille des navires principalement pour des raisons de conservation. De toute évidence, les plus gros navires ont une plus grosse capacité de pêche, et de ce fait, ils capturent davantage de poisson. Nous entrons dans un cercle vicieux en ce qui concerne la conservation.

Nous allons devoir, toutefois, examiner les répercussions de la pêche à la fois sous l'angle de la sécurité et de la conservation parce que la situation est la suivante: les pêcheurs sortent dans de plus petits navires et vont pêcher plus loin au large et cette façon de faire entraîne des problèmes pour la sécurité et pour la conservation. Nous avons entrepris des discussions avec les pêcheurs afin de déterminer comment nous pourrions maintenir nos objectifs tout en assurant la conservation.

Mais, le ministère des Pêches et des Océans ne va pas y arriver tout seul parce que, comme vous l'avez si justement souligné, il y a des problèmes de formation et de capacités qui doivent être réglés si l'on veut améliorer la sécurité. La sécurité ne vise pas uniquement la taille du navire; elle concerne aussi votre façon de vous conduire, comment vous avez été formés ou instruits, les normes que vous appliquez à bord et votre attitude en général. Nous devons collaborer avec le ministère des Transports et, probablement avec d'autres ministères si nous voulons atteindre nos objectifs en matière de sécurité et de conservation.

Ces discussions viennent à peine de commencer entre les pêcheurs et nous. Nous avons également amorcé les pourparlers avec le ministère des Transports dans ce secteur. Nous n'en

toward trying to find a consensus on how best to achieve the twin objectives that we have here.

Senator Forrestall: I appreciate that. Are they showing up at our fisheries training schools? For example, at Sheet Harbour we have two of the most magnificent vessels I have ever seen. Two weeks ago Minister Dhaliwal opened the new facility, and alongside are two of the most gorgeous fishing boats I have ever seen in my life. They are big, but they are not overly large. My immediate impression was to hope that the crews would get adequate training, because these are very sensitive pieces of equipment. In comparison, my fishing was done on an old, 22-foot Cape Islander.

Are the young men taking the first proper steps, again coming back to safety, of attending the training institutions? Are we requiring that? Perhaps it is a matter of developing a different form of captaincy licence. Because of the nature of our cultures and experiences, it may not be necessary for someone to know terrestrial navigation. He may do very well by other means.

Are the young men and women showing up at these schools to earn certificates of proficiency — wanting to learn so that they will be able to fish safely? Is that happening? If it is not, is there something that could be done? Is it something that this review should address?

Mr. Sprout: Steps are being taken to address this issue, and I would like to outline some of those in addition to my earlier comments.

Professionalization is happening in the fishing industry. This is a process whereby the industry itself comes to grips with the standards it thinks are required to be professional group. Some of these standards include navigation and safety at sea. To become a registered fishermen, you have to attend and pass these courses. The pace at which we are proceeding varies from province to province. We are making particularly good progress in Newfoundland where the union itself has taken a strong leadership role in professionalization. It is requiring its members to take these courses — particularly new entrants — to address the issue of safety as well as the broader aspects that professionalization would imply and support.

At the same time, HRDC is also supporting this process through training initiatives. It has helped to sponsor, and has provide and facilitated, support in this process. It is working with the various industry organizations to try to achieve this objective of training professionalization.

Very recently, in dealing with First Nations that are increasingly becoming participants in the fishery, we established with the First Nations, in co-operation with training schools, a mentoring program that mentors First Nations with the support of non-natives to assist new First Nations that are entering the fishery. This mentoring program includes navigation training, safety at sea, and

sommes qu'aux préliminaires, mais nous allons de l'avant afin de trouver un consensus sur les meilleurs moyens d'atteindre le double objectif que nous nous sommes fixé.

Le sénateur Forrestall: Je comprends. Peut-on en sentir les effets dans nos écoles de formation sur les pêches? Par exemple, à Sheet Harbour nous avons la chance d'avoir les deux plus magnifiques navires que j'ai jamais vus. Il y a deux semaines, le ministre Dhaliwal a inauguré les installations qui comprennent deux des plus beaux bateaux que j'ai vus de toute mon existence. Ce sont des embarcations de taille imposante, mais pas démesurément. Ma première impression a été d'espérer que les équipages soient bien formés, parce qu'il y a des équipements très fragiles à bord. Pour ma part, j'ai toujours pêché sur un vieux Cape Island de 22 pieds.

Je me demande si les jeunes pêcheurs commencent par le commencement, en ce qui a trait à la sécurité bien entendu, c'est-à-dire s'ils suivent des cours dans les établissements d'enseignement? Est-ce une exigence? Peut-être s'agit-il d'exiger un nouveau type de permis pour être capitaine. Étant donné notre culture et nos expériences, il n'est peut-être pas nécessaire de connaître la navigation par relevé terrestre. Les pêcheurs peuvent sans doute se débrouiller autrement.

Je me demande si les jeunes hommes et les jeunes femmes qui se présentent dans ces écoles pour obtenir des certificats d'aptitudes — sont désireux d'apprendre comment pêcher en toute sécurité? Est-ce ainsi que les choses se passent? Sinon, y a-t-il quelque chose à faire? S'agit-il d'un aspect auquel la présente révision devrait s'intéresser?

M. Sprout: Nous prenons des mesures en rapport avec cette question, et j'aimerais en mentionner quelques-unes en plus des commentaires que j'ai faits tout à l'heure.

Nous assistons à la professionnalisation dans le secteur des pêches. Il s'agit d'un processus grâce auquel même l'industrie doit tenir compte des normes qui sont requises à titre de groupe professionnel. Ces normes comprennent notamment la navigation et la sécurité en mer. Pour obtenir le titre de pêcheur licencié, il est nécessaire de suivre ces cours et de les réussir. Le rythme auquel nous progressons varie d'une province à l'autre. Les résultats sont particulièrement intéressants à Terre-Neuve où le syndicat lui-même a adopté une position très ferme en faveur de la professionnalisation. Le syndicat exige de ses membres qu'ils suivent ces cours — et surtout les nouveaux arrivants — afin qu'ils prennent connaissance des questions de sécurité ainsi que des aspects plus larges qu'implique la professionnalisation.

Par ailleurs, DRHC appuie aussi ce processus au moyen de projets de formation. Le ministère a participé au financement et il a fourni du soutien à cet égard. Il collabore avec les diverses organisations de l'industrie afin de faciliter l'atteinte de cet objectif.

Très récemment, dans le cadre de nos discussions avec les Premières nations qui sont de plus en plus partie prenante avec les pêches, nous avons établi un programme de mentorat. Ce programme de mentorat établi de concert avec les Autochtones et en collaboration avec des écoles de formation prévoit l'encadrement par des non-Autochtones des membres des Premières

vessel upkeep and maintenance. This provides a strong foundation for people to become involved in the fishery and to practise it in a safe and conservation way.

All these steps are in place now, although the pace varies from province to province. However, the program is in place and it is moving along the lines that I have described.

Ms Catrina Tapley, Director, AFPR and National Policy Framework, Department of Fisheries and Oceans: When we conducted our consultations on the Atlantic Fisheries Policy Review, we were encouraged by the number of people within the industry who said they believe there is a need to build capacity around their management skills. In your first question, you talked about resource management. Are people saying they would like that? Certainly, we heard, in those 19 sites, a number of groups state that they want to accept more responsibility. However, they also recognize that they need more skills to do this, beyond safety and into resource management. Moving forward with that showed that there was quite a positive sign.

Senator Forrestall: You have a long way to go. I commend you for the strides you are taking. I hope those steps are adequate. I look across the table at my two friends, Senator Adams and Senator Watt, who have been outspoken articulate supporters of the expansion of the northern fishery on behalf of their people. I have watched them for a number of years now. When I was in the House of Commons, I watched some of the debate that went on over here in this respect because we were always concerned about it.

I wish you well and I look forward to your report, Mr. Kroeger and panel members, provided it is not like our national trade deal, about which John Crosby wondered who could read its 1500 pages. He said that he wrote it and should not be expected to read it — or something to that effect.

I want to make a passing observation. I find that, in all of this, one former politician, John Crosby, came forward to give you evidence. I will not ask you to comment on that, but I will comment. Good on John Crosby and down on those who had the professional knowledge to be supportive, but did not take sufficient interest to appear to lend their support, if nothing else, for the work you are doing. This work is long overdue.

Senator Tunney: This is my first appearance at this committee. I have only recently been appointed to the committee, and I am delighted to be here. This committee was one of my indicated preferences when I first came to the Senate.

nations qui font leurs débuts dans la pêche. Il comprend notamment des cours de navigation, de sécurité en mer, de maintenance et d'entretien de navires. Ainsi, les nouveaux venus dans les pêches peuvent acquérir un sentiment d'appartenance et exercer leur profession en toute sécurité et en favorisant la conservation.

Toutes ces mesures sont déjà en place, même si le rythme varie d'une province à l'autre. Toutefois, le programme est en vigueur et il suit les lignes que je viens de vous décrire.

Mme Catrina Tapley, directrice, Cadre politique national et RPPA, ministère des Pêches et des Océans: Lorsque nous avons mené nos consultations sur la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique, nous avons obtenu l'encouragement de certains membres de l'industrie qui nous disaient qu'ils croyaient qu'il était nécessaire d'améliorer les compétences en matière de gestion. Dans votre première question, vous avez mentionné la gestion des ressources. Est-ce que les intervenants ont dit qu'ils y étaient favorables? Il est certain que nous avons entendu, lors des 19 séances publiques, un certain nombre de groupes dire qu'ils seraient prêts à accepter davantage de responsabilités. Toutefois, ces groupes reconnaissent aussi qu'ils devaient améliorer leurs compétences à cet égard, non seulement sur le plan de la sécurité, mais aussi de la gestion des ressources. Ces constatations nous ont donné une impression très favorable.

Le sénateur Forrestall: Il vous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Mais je vous félicite pour les moyens que vous prenez. J'espère qu'ils seront suffisants. Je regarde mes amis les sénateurs Adams et Watt de l'autre côté de la table, qui sont d'ardents défenseurs de l'expansion des pêches du Nord au profit des peuples autochtones. Je les observe depuis un certain nombre d'années. Lorsque je siégeais à la Chambre des communes, j'ai suivi certains débats qui s'y déroulaient sur cette question parce que nous nous sentions toujours concernés.

Je vous souhaite bonne chance et j'attends avec impatience de lire votre rapport, M. Kroeger et celui de vos collègues. J'espère seulement qu'il ne subira pas le même sort que notre accord national sur le commerce, au sujet duquel John Crosby se demandait qui aurait la patience d'en lire les 1500 pages. Il disait qu'il en était lui-même l'auteur, mais que l'on ne devait pas s'attendre à ce qu'il le lise — ou enfin quelque chose d'approchant.

J'aimerais faire une remarque en passant. Je trouve que, dans tout ceci, un ancien politicien, John Crosby, donne matière à penser. Je ne vous demanderai pas de répondre à mes observations. J'ai de l'admiration pour John Crosby et je m'insurge contre ceux qui possédaient les connaissances professionnelles nécessaires pour donner leur appui, mais qui n'ont pas montré suffisamment d'intérêt pour le faire, à tout le moins, pour le travail que vous faites. Et pourtant, ce travail devait être fait depuis belle lurette.

Le sénateur Tunney: J'en suis à ma toute première expérience au sein de ce comité. On ne m'y a nommé que tout récemment, mais je suis ravi d'être ici. Les travaux de notre comité figuraient parmi mes principaux sujets d'intérêt lorsque je suis entré au Sénat.

Fishing is a fascinating industry. Many years ago, and again recently, I read an interesting book called *Net Profits* by Stephen Kimber. It was about the ups and downs of the fisheries in the 1970s and 1980s. It is a fascinating book. Some of my questions will flow from the information in that book.

I have a serious concern about conservation, which would include quotas on specific species of fish. I am also concerned about fish farming because of the many articles I have read about farmed fish escapees into the wild, which may very well do us in. Those escapees often involve the spread of disease in concentrations of the fish population.

I would like to address my concern to everyone here, in particular to my two friends, Senator Adams and Senator Watt. I would like to see all of us caution on quota volumes and the possibility, just as in the cod fishery, of overfishing and new techniques in fishing whereby larger volumes are harvested.

Would you care to comment on international conventions? If you do not have time to address all of my concerns, there will be another occasion. These are my special interests and concerns.

The Chairman: Those are marvellous questions, Senator Tunney. I can see you are fitting in well with our group. Welcome to the committee.

Mr. Kroeger: On the question of conservation, there is an important relationship between how to handle questions of access when a fishery increases, or when it increases in value, and the great pressure to increase the number of people to go in and take advantage of the higher prices. There can be implications for the survival of the stock, or at least of the size of the stock, in the medium term. We have been conscious of that in our meetings. We are currently discussing that issue, as a panel, to determine what we might say in our report.

Mr. Sprout: Senator, I take from your comments on conservation that you are concerned about conservation, that it be a priority and that it be the foundation of decision making. I would like to reinforce that by the following: In the discussion document, we propose that the primary principle should be the conservation of the resource. This should be the first priority. Interestingly, in the public meetings we had, without exception, people agreed with that. That will be clearly indicated as a principle in the discussion document. We have a great deal of support for it. It must be mentioned in an explicit way in the final policy framework. It very much supports the tenor of your remarks and observations.

On the issue of fish farming, you have raised an important point. Escapees and disease transmissions is an issue being raised

La pêche est une industrie fascinante. Il y a des années de cela, j'ai lu un livre intéressant que j'ai repris récemment. Il s'agit de *Net Profits* par Stephen Kimber. Ce livre décrit les hauts et les bas de l'industrie des pêches dans les années 70 et 80. C'est un livre tout à fait passionnant. Quelques-unes de mes questions sont directement inspirées de certains renseignements que j'ai glanés dans ce livre.

Je suis sérieusement préoccupé par la conservation, et cette préoccupation englobe la question des quotas de pêche pour certaines espèces. Je m'inquiète aussi au sujet de la pisciculture parce que, dans de nombreux articles que j'ai lus, il était question de poissons d'élevage s'étant échappés dans la nature et que ces évadés risquaient de nous causer du tort. En effet, ces poissons évadés peuvent être à l'origine de la dissémination de maladies dans des concentrations de population de poissons.

J'aimerais faire part de mes préoccupations à tous ceux qui sont ici présents, et en particulier à mes deux amis, le sénateur Adams et le sénateur Watt. Je voudrais que nous nous arrêtions tous à la question des volumes assortis aux quotas et à la possibilité, tout comme pour la pêche à la morue, qu'il y ait une surpêche et aussi que les nouvelles techniques permettent de capturer de plus gros volumes qu'auparavant.

Voulez-vous faire des commentaires au sujet des conventions internationales? Si le temps vous manque pour répondre à toutes mes questions, il y aura d'autres occasions. Ce sont là les sujets qui me tiennent le plus à coeur.

Le président: Ce sont de merveilleuses questions, sénateur Tunney. Je vois que vous cadrez très bien avec notre groupe. Bienvenue au sein de notre comité.

M. Kroeger: Pour ce qui est de la conservation, il existe un rapport étroit entre la manière dont on traite les droits d'accès lorsqu'une pêche devient plus abondante, ou encore lorsqu'elle augmente en valeur, et la forte pression qui s'exerce pour que l'on accepte davantage de pêcheurs qui pourront profiter des prix plus élevés. À moyen terme, il peut y avoir des répercussions sur la survie des stocks, ou du moins sur l'abondance des stocks. Nous avons tenu compte de cet aspect lors de nos séances. Cette question nous occupe toujours, en tant que groupe, et il nous reste à déterminer les conclusions de notre rapport.

M. Sprout: Sénateur, je retiens de vos commentaires que la conservation vous préoccupe, qu'elle devrait être une priorité et qu'elle devrait jouer un rôle important dans les décisions. J'aimerais renchérir par ceci: dans notre document de travail, nous proposons que le principe de base soit celui de la conservation de la ressource. La conservation devrait être la première priorité. Il est intéressant de noter que lors des séances publiques, tous sans exception étaient d'accord. Cette constatation sera clairement indiquée comme principe dans le document de travail, et elle fait l'objet d'un vaste consensus. Elle doit être mentionnée explicitement dans le cadre stratégique final et rejoint donc largement la teneur de vos remarques et de vos observations.

Pour ce qui est de la pisciculture, vous venez de soulever un point important. Les poissons qui s'échappent des piscicultures et

by various groups, whether they are in British Columbia or in the Maritimes.

As a department, we believe it is possible to conduct fish farming in a sustainable manner that respects conservation, but it has to be done under strict rules with strict constraints in place. It is deviation from these rules and constraints that would cause us concern. Having said that, we recognize this is an issue among groups. We certainly heard in the public process on the Atlantic Fisheries Policy Review, particularly in parts of the Maritimes, that people were concerned about fishing farming. We are worried about the enforcement around it and about the rules being respected. We acknowledge that those have to be respected. However, we believe that, if they are respected and if appropriate constraints are in place and adhered to, the science indicates and supports the idea that the farming can be done in a sustainable manner.

On the issue of new techniques in fishing and the implications of quota fisheries, I take your point on this. We believe that to do a good job on conservation, we must have a sound science basis, good fisheries management practices and finally, a conservation approach that the stakeholders, the licence holders and the fishermen actually buy into or accept. The thrust of the discussion document is really to make the argument that we want fishermen to be involved in decision making, or at least to share in the process in a more active way. We think that if they do, they will accept the outcomes.

When it comes to different fishing techniques, one of the things that we have signalled in the document is we must consider more carefully, in the future, the fishing capacity of the different fishing techniques and at the impacts that those techniques and methods have on fish and their habitat. Increasingly in the future, we have to move to what we have described as a more ecosystem-based approach. In other words, it must be an approach that is more comprehensive and not exclusively focused on single-species management but, rather, considers the broader aspects of the ecosystem, which means examining the fishing technique, the gear, the implications and the impact.

On the issue of international conventions, it is true that, of the stocks in Canada, a few migrate to outside waters and are harvested by foreign nations. Most of the solutions that we seek in the policy review will occur in Canada in its domestic fisheries, but not all. This is particularly the case in Newfoundland — but not only Newfoundland — where we have straddling populations that are harvested by foreign nations. This is a significant issue and we have a number of requests about how current arrangements should be changed to better ensure conservation and a fairer sharing of the resource. These are issues that we have brought to the attention of our international staff in the department. Those

la transmission de maladie sont des problèmes que nous soumettent divers groupes, en Colombie-Britannique ou dans les Maritimes.

En tant que ministère, nous pensons qu'il est possible de gérer l'élevage de poissons d'une manière durable et respectueuse de la conservation, dans la mesure où l'on met en place des règles et des restrictions strictes. Ce qui pourrait nous inquiéter, ce serait plutôt la dérogation à ces règles et à ces restrictions. Ceci étant dit, nous reconnaissons que cela représente un problème pour certains groupes. Nous avons bien entendu les intervenants lors des séances publiques de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique, et en particulier dans les Maritimes, nous faire part de leurs inquiétudes au sujet de l'élevage de poissons. Pour notre part, nous sommes davantage préoccupés de la mise en application et du respect des règles. Nous reconnaissons que ces règles doivent être respectées. Toutefois, nous pensons que si, effectivement, elles sont respectées et que si des restrictions appropriées sont mises en place et que l'on s'y conforme, les recherches scientifiques nous montrent que l'élevage de poissons peut être effectué de façon durable.

Quant aux nouvelles techniques de pêche et aux répercussions sur les quotas de pêche, je suis d'accord avec vous. Nous sommes persuadés que pour réussir la conservation, nous devons nous appuyer sur de solides bases scientifiques, de bonnes pratiques de gestion des pêches, et finalement, sur une approche de la conservation qui reçoit l'assentiment et l'appui des intervenants, des titulaires de permis et des pêcheurs. Le document de travail a véritablement pour objectif d'invoquer des arguments pour faire valoir que nous voulons que les pêcheurs participent aux décisions, ou du moins au processus d'une manière plus active. Nous pensons qu'ainsi, ils en accepteront plus facilement les conséquences.

Quant aux diverses techniques de pêche, nous avons signalé entre autres dans le document que nous devons examiner de plus près, à l'avenir, la capacité de pêche associée aux diverses techniques ainsi que l'impact que ces techniques et ces méthodes de travail auront sur le poisson et son habitat. De plus en plus, dans le futur, nous devons passer à ce que nous avons décrit comme une approche fondée sur l'écosystème. Autrement dit, il nous faut adopter une approche plus englobante qui ne se limite pas exclusivement à la gestion d'une espèce unique, mais qui considère plutôt les aspects beaucoup larges d'un écosystème, ce qui sous-entend que l'on doit examiner la technique de pêche, les engins, les répercussions et l'impact.

Sur la question des conventions internationales, il est vrai que les stocks du Canada migrent très peu dans les eaux extra-territoriales pour être récoltés par des pays étrangers. La plupart des solutions que nous avons envisagées dans la révision de la politique visent le Canada et ses pêches intérieures, mais pas exclusivement. La situation se présente notamment à Terre-Neuve — mais pas seulement à Terre-Neuve — où des populations chevauchantes sont récoltées par des pays étrangers. C'est un problème important et on nous a présenté un certain nombre de demandes visant à déterminer si les arrangements actuels ne pourraient pas être modifiés de manière à garantir une meilleure

conventions, arrangements and agreements are being examined and revised over a period of time.

Ms Jackman: Senator, one of the most interesting people that we spoke to was Tom Rideout, who is the Executive Director of the Canadian Aquaculture Associations. Perhaps your committee might well want to talk to him.

The Chairman: He was a witness on a couple of occasions in the past.

On page 10 of your slides, in respect to key issues for consideration and under "government issues," there is a question about how to give a voice to others, including aquaculture and recreational groupings. One that struck me, and on which I took notes when we went through the slides, was about communities. That group seems to be often neglected in most decisions that are taken by the Department of Fisheries and Oceans. I like to refer to them as "coastal communities" where people have depended on the resources of the fisheries for hundreds of years, have built their communities around the fishery resource and have developed a way of life around the resource.

I would like to give you an example of what can happen when governments interfere, and perhaps become social engineers, in the way of life that has evolved in and around these communities. I refer to a company, and please correct me if I am wrong, by the name of DB Kenny on the islands off Digby County. Apparently, over the years, the company amassed a set of quotas by buying out the quotas of individual fishermen. They amassed a rather large company based on the quota of what used to be a whole group of individual fishermen. It is a concentration of all these licences under one hat. About one year or so ago, the Department of Fisheries and Oceans purchased this quota. Am I right on this point? You would know, Mr. Sprout.

Mr. Sprout: I cannot speak to the specifics. There is a licence retirement program now in Atlantic Canada. We are purchasing licences. We may have purchased licences that would have been accumulated by this company, but I cannot speak specifically to it.

The Chairman: Even if I were dead wrong about this specific company, you are, in fact, in the process of buying licences from people who have amassed all these individual licences from small villages that depended on the fish being brought in to these communities to make them viable. You come into an area, buy out this amassed quota and you turn around and hand this quota over to the Aboriginal groups, to satisfy the *Marshall* decision, as I understand it, to provide further access to Aboriginal groups who, according to the Supreme Court decision, were granted a entry into the fishery. Remember that, all this time, the fishery was fully subscribed. There was no further room for expansion of licences. Each licence that is handed over has to be from an existing source.

conservation et un partage plus équitable de la ressource. Ce sont là des questions que nous avons portées à l'attention des responsables des services internationaux du ministère. Ces conventions, arrangements et ententes font l'objet d'un examen et seront révisés éventuellement.

Mme Jackman: Sénateur, l'une des personnalités les plus intéressantes qu'il m'a été donné d'entendre est Tom Rideout, qui est le directeur exécutif de l'Association aquacole du Canada. Peut-être que les membres du comité aimeraient lui parler.

Le président: Nous l'avons entendu comme témoin à deux ou trois reprises dans le passé.

À la page 10 de vos diapositives, intitulée «Principales questions à examiner», et sous la rubrique «Questions relatives à la gouvernance», je note cette question: comment donnons-nous la parole à d'autres intervenants, notamment l'aquaculture, la pêche sportive, les collectivités, dans le processus de gestion des pêches. Un des éléments qui m'a frappé dans cette énumération est celui des collectivités. En effet, il me semble que ce groupe est souvent négligé dans la plupart des décisions que prend le ministère des Pêches et des Océans. J'aime me référer à eux sous l'appellation de collectivités côtières, c'est-à-dire des groupes de personnes qui dépendent des ressources de la pêche depuis des centaines d'années, ayant développé leurs collectivités autour des ressources de la pêche et le style de vie qui va avec.

Voici un exemple de ce qui peut arriver lorsque le gouvernement s'ingère et agit comme un ingénieur social sur le mode de vie qui s'est développé dans ces collectivités et dans leur entourage. Je fais allusion à une entreprise, corrigez-moi si je me trompe, qui porte le nom de DB Kenny et qui se trouve dans les îles au large du comté de Digby. Il semble qu'avec les années, cette entreprise ait accumulé passablement de quotas de pêche qu'elle aurait rachetés de pêcheurs. On a réussi à constituer une société de pêche d'une certaine envergure en amassant les quotas qui avaient appartenu à tout un groupe de pêcheurs. La compagnie s'est donc constituée à partir du regroupement de tous ces permis. Il y a environ un an, le ministère des Pêches et des Océans a acheté ces quotas. Est-ce exact? Vous devriez être au courant, monsieur Sprout.

M. Sprout: Je ne connais pas les détails. Il y a actuellement un programme volontaire de retrait de permis dans le Canada atlantique. Nous rachetons ces permis. Il se peut que nous ayons acheté des permis qui avaient été accumulés par cette société, mais je ne peux pas vous en dire plus.

Le président: Je peux me tromper au sujet de cette entreprise en particulier, mais il reste que vous procédez actuellement au rachat des permis d'une entité qui a amassé tous les permis individuels qui avaient été délivrés dans de petits villages afin d'aider ces collectivités à en tirer leur subsistance. Vous débarquez dans cette région, vous achetez ces quotas accumulés et vous vous tournez ensuite vers les groupes autochtones pour les leur offrir afin de respecter la décision *Marshall*, si je comprends bien, afin d'accroître la participation des groupes autochtones dans la pêche commerciale, conformément à la décision de la Cour suprême. Rappelez-vous que, pendant tout ce temps, la pêche est pleinement exploitée, et qu'il n'y a aucune possibilité de créer de

My understanding is that after DFO bought back from DB Kenny Fisheries a resource that belonged to the public, the company turned around and paid a royalty to the Aboriginal groups so that it could fish the quota. The royalty is being handed over to the Aboriginal groups because they are not fishing that quota.

I am envisioning a great big merry-go-round of a resource that is supposed to feed the coastal communities that, all of a sudden, no longer have access to the quota. Now that belongs to DB Kenny, which is trying to feed its profits. This is supposed to provide a royalty to Aboriginal communities. The fishermen, who used to fish this quota under their own jurisdiction and are now employees of the system that you have put into place. I mentioned social engineering a few minutes ago, and, at the end of the day, who is minding the fish?

Not one of these groups now, that are all trying to live off the fish, has any stake in it. The fisherman does not, because he is no longer the person who believes there is a future in the fishery. Perhaps it is not DB Kenny; it may be another company that is getting the royalties or making a profit. The Aboriginals, who are not fishing the licence, have no stake in it. Yet, we talk about conservation.

I refer to this document, where you report on comments called "What We Heard." In 1998, this committee presented a report on the privatization on transferable quotas and enterprise allocations, et cetera. The department responded to our report by saying that they would get back to us. As a matter of fact, it said: "DFO agreed to issue public statements on the role of individual quotas in the fishery of the future, once a review of Atlantic fisheries policy is completed."

This was the undertaking that was given to this committee on the issue of privatization. In the policy document that you issued, "The Management of Fisheries on Canada's Atlantic Coast" you did not even mention the word "privatisation" or "transferable quotas" or any such thing. That was one of the key issues on which this committee spent a huge amount of time and effort, and on which we placed a great deal of importance. I do not think it is even mentioned in your document.

As a matter of fact, judging from some of the comments that I have read in your "What We Heard," witnesses actually said that you did not want to talk about it. The Senate said that DFO is perhaps undermining its exercise by saying there are issues they are not going to talk about. It harms the overall process to say that there are things DFO will not talk about. There should be a debate about Individual Transferable Quotas, ITQs, from soup to nuts.

nouveaux permis. Chaque permis qui est offert doit provenir d'une source existante.

Si j'ai bien compris, le MPO a racheté de la société de pêche DB Kenny une ressource qui appartenait au public, la compagnie s'est ensuite tournée vers les groupes autochtones et leur a offert de leur verser des redevances pour pouvoir en retour bénéficier de ces quotas de pêche. Les redevances sont versées aux groupes autochtones parce qu'ils ne se prévalent pas de leurs quotas de pêche.

Je pressens que nous allons assister à des aller-retour de transactions autour de cette ressource qui est censée être le moyen de subsistance de collectivités côtières qui, soudainement, s'aperçoivent qu'elles n'ont plus accès aux quotas de pêche. Ces quotas appartiennent maintenant à DB Kenny, et l'entreprise s'efforce d'en tirer un bénéfice. Ce bénéfice doit servir à verser des redevances aux collectivités autochtones. Les pêcheurs qui, auparavant, pouvaient récolter leur quota de poisson de leur propre chef sont désormais les employés d'un système que vous avez mis en place. J'ai mentionné il y a quelques minutes le fait que vous agissez comme un ingénieur social et, au bout du compte, qui se soucie du poisson?

Aucun de ces groupes, qui s'efforcent de tirer leur subsistance du poisson, n'a réellement d'intérêt pour la ressource. Le pêcheur n'y accorde aucun intérêt parce qu'il ne croit plus en l'avenir des pêches. Peut-être que DB Kenny n'a pas d'intérêt non plus; peut-être que c'est une autre entreprise qui obtient les redevances ou qui en tire un bénéfice. Les Autochtones, qui ne pêchent pas le poisson pour lequel ils ont des permis de pêche, n'ont aucun intérêt dans la ressource eux non plus. Et pourtant, nous parlons de conservation.

Je me réfère à ce document, que dans votre rapport vous intitulez «Opinions exprimées». En 1998, ce même comité a présenté un rapport sur la privatisation des quotas transférables et sur la répartition des ressources aux entreprises, et ainsi de suite. Le ministère a réagi à notre rapport en disant qu'il nous reviendrait sur la question. Et de fait, il a dit en substance que le MPO se prononcerait publiquement sur le rôle des quotas individuels dès que la révision de la politique sur les pêches serait achevée.

C'est la promesse qui a été faite à notre comité sur la question de la privatisation. Dans le document de politique que vous avez publié et qui s'intitule: «La gestion des pêches sur la côte Atlantique du Canada», vous ne faites même pas allusion à la «privatisation» ou aux «quotas transférables» ou à quoi que ce soit d'approchant. Il s'agissait pourtant de l'un des principaux problèmes sur lesquels notre comité s'était penché et auquel il avait consacré énormément de temps et d'énergie. Nous lui accordions beaucoup d'importance. Je pense que vous ne le mentionnez même pas dans votre document de travail.

Et de fait, si j'en juge par certains commentaires que j'ai lus dans «Opinions exprimées», des témoins ont dit que vous ne vouliez pas en parler. Le Sénat a déclaré que le MPO est peut-être en train de saper le processus en faisant savoir qu'il ne veut pas aborder certaines questions. En effet, toute la crédibilité du processus sera minée si le MPO laisse entendre qu'il ne veut pas discuter de certains points. Il doit y avoir un débat de fond en

Apparently DFO did not want to talk about this issue. Do you have any comments on that?

Mr. Sprout: I will start with your remarks on the implications of the licence retirement program and royalty fishing, et cetera, and I will provide a bit of perspective on that to assist in dealing with this issue.

The issue you have raised on licence retirement and the effects it has on communities is an important one. I would like to elaborate by noting the following: The *Marshall* decision indicated that First Nations beneficiaries have a right to the opportunity to make a livelihood in the fishery. It became the responsibility of the government, in this case the Department of Fisheries and Oceans, to implement and to try to find a measure of mechanism to deal with that decision. We did that initially, by consulting with First Nations and with non-natives.

The Chairman: We might save this part for a future meeting. If we get into that, it might take a whole evening because we would be raising a series of issues. We might have a future meeting on this subject. Suffice it to say, I realize that DFO has an interpretation of what the Supreme Court said and that you are making moves to address and respond to the *Marshall* decision. I want to get back to the community itself.

Mr. Sprout: I was responding to your earlier observations. On the issue of privatization, our document makes it clear that the fishery continues as a common property resource, and we, as I indicated in my remarks in the public meetings, actually encouraged discussion with anyone who wished to come to the meetings. Anyone who wanted to make a presentation was permitted to make a presentation. In the round table discussion, any question that people wanted to raise was raised. Having sat through, in some cases, 10- or 12-hour meetings with hundreds of questions, I do not recall any occasion where there was any question that possibly could have been asked that was not asked. To the best of our abilities, we tried to respond to those questions. Specifically, on the issues of privatization and ITQs, we have taken the view, as put out as a proposal in the discussion document, that we wanted the fleets and the licence holders to try to decide within certain kinds of constraint what kind of fishery regimes they want to have. Instead of the Department of Fisheries and Oceans dictating that it had to be a competitive fishery or an Individual Quota, IQ, fishery, or some other kind of fishery, our suggestion was that perhaps they might know better than we did. We wanted to ensure that whatever they proposed would be conservation-based, would not adversely affect parties outside their particular fleet or area and would deal with the whole series of other constraints that we outlined in the discussion document. We did not pre-empt any discussion on the issue of privatization. Any time it was raised, we enjoined in the discussion and, in fact, encouraged discussion on any of these concepts.

comble sur les quotas individuels transférables ou QIT. Mais il semble que le MPO ne voulait pas en entendre parler. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

M. Sprout: Je répondrai d'abord à vos remarques sur les répercussions du programme de retrait des permis et sur les redevances sur les pêches, et ainsi de suite, et j'essaierai d'ouvrir un peu les perspectives sur cette question afin d'en faciliter la compréhension.

Vous avez parlé du retrait des permis et de son incidence sur les collectivités et cette question est importante. J'aimerais élaborer en vous faisant part de ce qui suit: L'arrêt *Marshall* indiquait que les bénéficiaires des Premières nations avaient la possibilité de tirer leur subsistance des pêches. Et cette possibilité est devenue une responsabilité du gouvernement, en l'occurrence du ministère des Pêches et des Océans, qui s'est vu confier l'élaboration et la mise en oeuvre d'un mécanisme visant à appliquer cette décision. Nous avons tout d'abord commencé par consulter les Premières nations et les non-Autochtones.

Le président: Il serait préférable de réserver cette discussion pour une future séance. Si nous nous engageons sur ce terrain, nous risquons d'y passer la soirée parce que ce sera l'occasion de soulever tout un éventail de problèmes. Nous pourrions tenir une réunion plus tard sur cette question. Contentons-nous de dire que je comprends que le MPO a sa propre interprétation de ce que la Cour suprême a décidé et que vous prenez des mesures pour appliquer la décision *Marshall*. Je veux revenir à la collectivité à proprement parler.

M. Sprout: Je ne faisais que répondre à vos observations préliminaires. Sur la question de la privatisation, nous exprimons clairement dans notre document que les pêches sont toujours une ressource en copropriété et que, comme je l'ai réitéré dans mes remarques lors des séances publiques, nous avons véritablement ouvert la discussion avec quiconque désireait venir participer à ces réunions. Tous ceux qui ont voulu faire un exposé ont pu le faire. Lors de la discussion en table ronde, toutes les questions ayant été mises sur le tapis ont pu être débattues. Je me rappelle très bien avoir tenu des séances qui ont duré parfois jusqu'à dix à douze heures, et avoir entendu des centaines de questions, et je ne me rappelle aucune occasion où une question qui aurait pu être posée ne l'aurait pas été. Dans la mesure de nos possibilités, nous nous sommes efforcés de répondre à ces questions. Plus particulièrement, en ce qui concerne la privatisation et les QIT, nous avons adopté pour ligne de conduite, comme l'explique notre document de travail, que nous voulions que les flottilles et les titulaires de permis essaient de déterminer, moyennant certaines limites, le type de régimes de pêche dont ils voudraient se doter. Plutôt que de laisser le ministère des Pêches et des Océans décréter que ce régime devrait être une pêche compétitive ou une pêche fondée sur les quotas individuels, ou tout autre type de pêche, nous avons suggéré qu'ils avaient peut-être de meilleures idées que les nôtres. Nous voulions seulement nous assurer que peu importe ce qu'ils suggéreraient, ces modalités reposeraient sur la conservation et n'auraient pas d'incidence négative sur les parties extérieures à leur propre flottille ou région. Nous voulions aussi nous assurer que ces modalités tiendraient compte de l'ensemble des limites que nous avons décrites dans notre document. Nous n'avons

The thrust of the discussion document was not to dictate that this is an outcome that has to be taken forward, as opposed to saying that we think in principle that, as fleets and as a licence holders, they should have more capacity and flexibility to make decisions. However, they have to understand that, in making decisions, there is a responsibility, which includes things like conservation and respect for other parties, et cetera.

That is the level of discussion that we were encouraging in the discussion document. Having said that, we definitely got into discussions of privatization. There are individuals, groups and organizations that are interested in privatization, IQs and other types of things. There are other organizations that are not interested in that and have strong views in the opposite direction. We are trying to find a consensus around the broad idea of fleets and licence holders having flexibility to make decisions within constraints.

I believe that the public meetings permitted and encouraged that kind of debate and discussion.

Ms Tapley: One of the constraints, in addition to the one Paul talked about, that was key in your report as well, was the business of the concentration of licences. That was one of the constraints we certainly talked about in our discussion document, which provoked a bit of discussion in our public meetings.

The Chairman: Was the subject of concentration brought up in your document?

Mr. Sprout: We were concerned that, if fleets have more capacity to make decisions, the outcome not be undue concentration of licences. The reason that I was setting up the *Marshall* discussion, senator, was to come to that point because, in the *Marshall* decision, one of the things we are concerned about is concentration and we have put mechanisms in place to try to address that particular problem. Specifically in the discussion document, we actually listed, as a constraint, issues about concentration because we are worried that might be an outcome of people having flexibility to make decisions. That is an example of what could bind the flexibility or decision making.

The Chairman: Getting back to my original preamble and the issue of coastal communities, did you make any kind of effort to involve the people of the communities? I am not talking directly of the fisher, because that is a person who has had a direct stake in the outcome of whatever you do and the decisions you make. Rather, I am talking about the community that has been built on particular quotas. Generally, I found that DFO has made little effort to include the community. You can always claim that the invitation was out there and that no one came. These people have never actually been brought in. I cannot see why DFO would not

aucunement l'intention de court-circuiter les discussions sur la privatisation. Chaque fois que le sujet a été mis sur le tapis, nous avons pris part au débat, et de fait, nous avons encouragé la discussion sur n'importe lequel de ces concepts.

Le but du document de travail n'était pas de décréter qu'il s'agissait de la voie à adopter, mais plutôt de dire que nous croyons qu'en principe il faut que les flottilles et les titulaires de permis se voient accorder plus de capacité et de latitude pour prendre leurs décisions. Cependant, ils doivent comprendre que la prise de décisions comporte des responsabilités qui visent notamment la conservation, le respect des autres parties, et cetera.

Voilà le niveau de discussion que nous avons favorisé dans notre document. Maintenant, il est clair que nous avons débattu de la privatisation. Certains particuliers, des groupes et des organisations s'intéressent à la privatisation, aux QI et à d'autres aspects des choses. En revanche, d'autres organisations ne s'y intéressent pas du tout et ont une toute autre approche de la question. Nous nous efforçons d'établir un consensus autour de l'idée générale voulant que les flottilles et les titulaires de permis disposent de la latitude nécessaire pour prendre des décisions malgré certaines limites à respecter.

Je suis d'avis que ces séances publiques ont permis et encouragé de type de débat et de discussion.

Mme Tapley: Pour ce qui est des limites, en plus de celle que Paul a mentionnée, et qui joue un rôle clé dans votre rapport aussi, il y a la question de la concentration des permis. Voilà une des restrictions que nous avons certainement abordée dans notre document de travail et qui a fait des vagues lors des séances publiques.

Le président: Le sujet de la concentration a-t-il été soulevé dans votre document?

M. Sprout: Nous voulions éviter, même en donnant aux flottilles une plus grande latitude lors de la prise de décisions, que le résultat soit une trop forte concentration des permis. Je voulais revenir sur la discussion autour de la décision *Marshall*, sénateur, parce que je voulais aborder ce point, c'est-à-dire que dans l'arrêt *Marshall*, l'un des aspects qui nous inquiétait était justement la concentration, aussi nous avons mis en place des mécanismes visant à tenir compte de ce problème particulier. Dans le document de travail, nous donnons précisément la liste des limites à respecter, et la concentration en fait partie parce que nous craignons qu'elle puisse devenir une conséquence d'une plus grande latitude dans la prise de décisions. Voilà un bon exemple d'un facteur qui risquerait de restreindre la latitude ou la prise de décisions.

Le président: Permettez-moi de revenir à mon préambule et à la question des collectivités côtières, avez-vous pris des mesures quelconques pour obtenir la participation des gens qui vivent dans ces collectivités? Je ne pense pas directement aux pêcheurs, parce que ces gens ont un intérêt direct dans les résultats de vos décisions ou de vos actions. Non, je pense plutôt à la collectivité qui s'est développée à partir de quotas particuliers. D'une façon générale, j'ai constaté que le MPO avait fait peu d'efforts pour inclure les collectivités. Vous pouvez toujours faire valoir que vous avez transmis des invitations, et que personne n'est venu.

want to have these people involved, because they are impacted by the decisions you make.

I noticed as well that little effort has been made to define the word “conservation” — a word that appears frequently. It is one of those fuzzy, warm words that everybody loves. What is “conservation?” Conservation is something that is the result of something else. There should be a definition of what you mean.

The words “fleet separation” have always been explained as a processing plant that is not allowed to buy a licence. However, my understanding is that fishermen are allowed to buy a processing licence, so it is not really a fleet division; it is a way of stopping processors from getting involved in the fishery, while not stopping fishermen from getting involved in processing. I find it amazing that, in the year 2001, we are still not examining this more seriously.

My final point has to do with the issue of partnerships. In your report, you make a reference to legislation, or possible new legislation or regulatory framework for partnerships. Is this something that has yet to come out on the plate? If you recall, Donald Savoie, I believe, gave a fair shot across the bow a couple of years ago to a minister to stay away from it for a little while until this issue of partnerships is better understood and defined. In our report, we also made some points about that.

I have thrown many issues at you, and if you do not have time to answer this evening, we can meet again in the future.

Mr. Sprout: These are relevant issues, and I would like to respond.

On the issue of communities, I would point out that in the document “What We Heard,” the summary of the 19 public meetings indicates that communities were present at each of the meetings. For example, in Newfoundland, we had municipal associations attend each of our meetings. They made presentations at every public meeting and they provided subsequent written submissions to the Atlantic Fisheries Policy Review.

We had similar input at the other public meetings. I would say that the strongest outside input we had came from communities. In fact, one of the points we explicitly acknowledge in our final policy framework is the need to factor in the role of the community. We believe the communities have a role, and we have sought out their involvement in the public process; we have encouraged it; and we are thinking carefully about how that can be factored into a final policy framework.

There is a role, we agree with that, but it is a question of how to work that out in the most effective way.

Mais, en réalité, on n'est jamais allé chercher ces gens. Je ne comprends pas pourquoi le MPO ne voudrait pas les voir prendre part aux discussions, parce qu'ils doivent vivre avec les décisions que vous prenez.

Je remarque aussi que vous ne vous êtes pas donné la peine de définir le mot «conservation» — un terme qui revient pourtant très souvent. C'est l'un de ces mots un peu flous que l'on entend à toutes les sauces. Mais qu'entend-on par «conservation»? La conservation est le résultat d'autre chose. Vous devriez définir ce que vous voulez dire.

Quant à l'expression «séparation de la flottille», on l'a toujours expliquée en disant que cela consiste à empêcher une usine de transformation d'obtenir un permis. Toutefois, à mon avis, cela revient à dire que les pêcheurs peuvent obtenir un permis de transformation, donc il n'est pas véritablement question de séparation de la flottille; il s'agit plutôt d'un moyen d'empêcher les transformateurs de participer à la pêche, sans pour autant empêcher les pêcheurs de se lancer dans la transformation. Je trouve fascinant qu'en 2001, on ne se soit pas encore penché sérieusement sur cette question.

Ma dernière observation porte sur la question des partenariats. Dans votre rapport, vous faites allusion à une législation, ou à l'éventualité de l'adoption d'une nouvelle législation ou d'un cadre réglementaire pour les partenariats. S'agit-il d'un projet qui reste encore à définir? Si vous vous en souvenez, je pense que Donald Savoie avait donné un bon coup de semonce, il y a deux ou trois ans, à un ministre en l'enjoignant de mettre la pédale douce pour un temps en attendant que la question des partenariats soit mieux comprise et définie. Dans notre rapport, nous avons aussi fait quelques allusions à cette question.

Je vous ai lancé plusieurs questions, et si vous n'avez pas le temps de répondre à tout ce soir, nous pouvons nous revoir dans le futur.

M. Sprout: Ce sont des questions pertinentes, et j'aimerais y répondre.

En ce qui concerne les collectivités, je vous fais remarquer que dans «Opinions exprimées», le résumé des 19 séances publiques montre que les collectivités étaient présentes à chacune de ces réunions. Par exemple, à Terre-Neuve, des associations municipales ont assisté à chaque réunion. Ces associations ont présenté des exposés et ont par la suite déposé des mémoires pour la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique.

Lors des autres séances publiques, nous avons obtenu une participation du même genre. Je dirais que les opinions les plus marquées en provenance des intervenants externes ont été exprimées par les collectivités. De fait, l'un des points que nous reconnaissons de façon explicite dans notre cadre stratégique est qu'il est nécessaire d'inclure le rôle des collectivités. Nous sommes persuadés que les collectivités ont un rôle à jouer, et nous avons cherché à obtenir leur participation à ce processus public; nous l'avons encouragé et nous réfléchissons sérieusement aux moyens d'en tenir compte dans notre cadre stratégique final.

Il ne fait aucun doute qu'elles ont un rôle à jouer, la question est de savoir comment l'articuler de la manière la plus efficace.

We also agree on the issue of conservation, which we define in our document. We apply that definition in four broad ways. We talk about precautionary approach, ecosystem management, and establishing a conservation ethic and a regulatory framework. We believe the concept of conservation is quite complex, and so we elaborate on what we mean by it.

We also talk about the next phase of operational definitions of conservation, probably on a species-by-species level. In fact, we very much support the view that you have just noted that we need more clarity around this. We have taken initial attempts in the discussion document to provide that clarity.

On the issue of partnerships, Donald Savoie said that we needed to clarify the issue around access and allocation. He said that the partnering issue was so problematic because there was an uncertainty regarding access and allocation. We have taken that to heart in our discussion document. We have provided some thoughts in terms of how we might get at the issue of access and allocation and the principles.

In the document, we have indicated that we are obviously working within the legislative framework and regulatory environment, and that may need to change in the future to accommodate the new direction. However, that should not stop us from having a full discussion at this stage, so that is noted in the document as well.

The Chairman: I believe Senator Watt had a final wrap-up question.

Ms Tapley: I would like to add something to the issue of fleet separation. This issue came up repeatedly at our hearings and was one of the most contentious issues between the two sides. Inshore fishermen came out to every meeting to talk about the owner-operator principle and the fleet separation principle, and what it meant to them. By the same token, we had thoughtful and considered presentations by the other sides as well — by processing companies who feel they do not have a stable supply of fish resources. We talked about that issue at length. The document provoked a lengthy discussion around that. This is one of the key issues that we need to deal with.

Senator Watt: Due to the interest of the Southern Canada in respect of raising fish through the potential depletion of stock in the Arctic, or anywhere else for that matter, does DFO have a relevant policy? For example, is there a policy that concerns the extraction of fish eggs from the Arctic livestock to deposit them elsewhere? If that happens, how would it happen, and when would it happen?

Nous sommes aussi d'accord avec vous sur la question de la conservation, que nous définissons dans le document. Nous appliquons cette définition de quatre manières. Nous parlons de l'approche prudente, de la gestion de l'écosystème, de l'établissement d'une éthique de la conservation et d'un cadre réglementaire. Nous pensons que le concept de la conservation est très complexe, aussi nous élaborons sur ce que nous entendons par là.

Nous mentionnons aussi la prochaine étape de la définition opérationnelle de la conservation, qui se fera probablement espèce par espèce. De fait, nous sommes tout à fait d'accord avec l'idée que vous venez d'exprimer, c'est-à-dire que ce point a besoin d'éclaircissements. Nous avons pris les devants dans le document de travail en tentant de préciser cette notion.

Quant aux partenariats, Donald Savoie avait dit qu'il fallait d'abord préciser les problèmes de l'accès et de la répartition. Il avait déclaré que si la question des partenariats était aussi épineuse, c'était parce qu'il subsistait une part d'incertitude relativement à l'accès et à la répartition. Nous avons pris cela très au sérieux. Nous avons amorcé la réflexion sur les moyens que nous pourrions prendre pour aborder les problèmes liés à l'accès et à la répartition des ressources ainsi que les principes sous-jacents.

Dans le document, nous avons indiqué que bien entendu nous travaillons sur le cadre législatif et réglementaire et qu'il se peut que nous devons apporter des changements dans le futur afin de tenir compte des nouvelles orientations qui pourraient être prises. Toutefois, cette situation ne devrait pas nous empêcher de discuter à fond à cette étape-ci, et nous le disons aussi dans notre document.

Le président: Je pense que le sénateur Watt a une dernière question qui pourrait résumer la discussion.

Mme Tapley: Puis-je ajouter quelque chose sur la question de la séparation des flottilles. Cette question a continuellement refait surface lors des séances publiques et a été l'un des sujets les plus controversés des deux côtés. Les pêcheurs côtiers se sont présentés lors de chaque audience afin de venir parler du principe du propriétaire-exploitant et de la séparation de la flottille, et de faire connaître leur point de vue. En revanche, les autres parties ont présenté des exposés très bien étayés et réfléchis — notamment des compagnies de transformation qui se plaignaient du fait qu'elles ne pouvaient pas compter sur un approvisionnement stable de poissons. Nous avons débattu de cette question en long et en large. Le document a par ailleurs provoqué une discussion sans fin sur cette question. C'est sans aucun doute l'un des principaux enjeux que nous devons affronter.

Le sénateur Watt: Étant donné l'intérêt exprimé par les régions du sud du Canada en ce qui concerne l'élevage de poissons afin de combler une éventuelle pénurie des stocks de l'Arctique, ou ailleurs, le MPO dispose-t-il d'une politique à cet égard? Par exemple, existe-t-il une politique sur l'extraction d'oeufs de poissons de l'Arctique en vue de les déposer ailleurs? Et si cela existe, comment les choses se passent-elles et dans quelles circonstances?

Mr. Sprout: Yes. There is a policy on aquaculture that constrains the movement of fish eggs from one watershed to another — from one stock to another, for issues of genetic concerns, as well as disease concerns. We talked about that concern earlier this evening. The policy covers the conditions under which those kinds of transfers can occur and indicates which are related to genetic and disease issues.

Senator Watt: Does that exercise take place?

Mr. Sprout: Yes, it has occurred. As I indicated, there are no rulings around how it can occur, where and which stocks, et cetera. It has occurred in some locations in British Columbia, extensively. There are other examples in the Maritimes to which we can point, as well. It is across not only finfish, but sometimes shellfish are also involved in this kind of transfer operation. Again, we have scientific rules designed to deal with the genetic and disease issues that might be associated with any such transfers.

Senator Watt: Does that include Arctic char?

Mr. Sprout: There are general stipulations on the movement of any species. That would include Arctic char.

Senator Watt: Are you saying that one could actually transport the Arctic char from the Arctic down to Florida, for example?

Mr. Sprout: There are stipulations under which one can transfer eggs or fish to other locations. Those stipulations are designed to deal with the disease issues and other concerns that might occur. In some cases, there is prevention: For example, one cannot export live eggs unless they have gone through a screening process. In some cases, they cannot be exported at all. There are stipulations in place across these species.

Senator Watt: Does that policy exist within your department? Can we have a copy of the policy?

Mr. Sprout: Yes, you, may.

Senator Watt: There is a small group of people trying to be innovative in terms of finding solutions to possibility of extinction of a fish species in certain areas. We have undertaken one experimental pilot project in my small community of Kuujjuaq, which is a land-holding corporation. I wonder whether those groups have been involved in the discussions you have had with various communities?

Mr. Sprout: I am not sure. The issue of transfers was not raised during the public meetings, nor was it raised in the context of the policy review. I am not aware that it came up as an issue in the Independent Panel on Access Criteria discussions. At this time, I cannot say.

Senator Watt: If there is an innovative idea being generated in the North to increase the stock as much as possible and also to plant them in a lake or river system, would DFO be interested in providing some financing in respect of scientific matters?

M. Sprout: Oui. Nous avons une politique en matière d'aquaculture qui restreint les mouvements des oeufs de poissons d'un bassin hydrographique à un autre — et d'un stock à un autre, pour des considérations d'ordre génétique, ainsi que de maladies. Nous en avons parlé au début de la soirée. Cette politique décrit les conditions dans lesquelles ce type de transfert peut se faire et indique dans quel cas il peut y avoir des considérations liées à la génétique et aux maladies.

Le sénateur Watt: Est-ce que ces transferts ont lieu?

M. Sprout: Oui, il y en a eu. Comme je l'ai dit, rien n'empêche ces transferts de se produire, rien ne précise les modalités, les lieux, les stocks visés, et cetera. Ces transferts ont eu lieu à certains endroits en Colombie-Britannique, de façon assez répandue. Il y a eu d'autres exemples dans les Maritimes dont nous avons eu connaissance aussi. Ces transferts ne visent pas seulement les poissons, mais parfois les mollusques et les crustacés en font aussi l'objet. Par ailleurs, nous disposons de règles scientifiques conçues pour tenir compte des problèmes de génétique et de maladies associés à ce genre de transferts.

Le sénateur Watt: Est-ce que l'omble de l'Arctique est visé?

M. Sprout: Il existe des dispositions générales sur les mouvements de chaque espèce. Je suppose que l'omble de l'Arctique est aussi visé.

Le sénateur Watt: Êtes-vous en train de nous dire que l'on pourrait transporter l'omble de l'Arctique jusqu'en Floride, par exemple?

M. Sprout: Certaines dispositions précisent comment on peut procéder au transfert d'oeufs de poisson d'un endroit à un autre. Ces dispositions sont conçues pour prévenir les maladies et les autres inconvénients qui pourraient survenir. Dans certains cas, il existe des mesures préventives. Par exemple, il est interdit d'exporter des oeufs vivants à moins que ces derniers n'aient subi un processus de présélection. Dans d'autres cas, il est tout simplement exclu de les exporter. Des dispositions visent certaines espèces données.

Le sénateur Watt: Cette politique existe-t-elle à votre ministère? Pouvons-nous en obtenir copie?

M. Sprout: Certainement.

Le sénateur Watt: Un petit groupe de personnes s'efforcent d'innover pour trouver des solutions dans l'éventualité où des espèces de poissons disparaîtraient dans certaines régions. Nous avons entrepris un projet pilote dans ma petite collectivité de Kuujjuaq, une société de biens immobiliers. Je me demande si ces groupes ont participé aux discussions que vous avez eues avec diverses collectivités?

M. Sprout: Je n'en suis pas certain. La question des transferts n'a pas été soulevée lors des séances publiques, ni dans le contexte de la révision de la politique. Je ne sais pas si elle est survenue dans les discussions du Groupe indépendant sur les critères d'accès. Pour le moment, je ne peux rien en dire.

Le sénateur Watt: Si une idée novatrice prenait naissance dans le Nord en vue d'accroître les stocks autant que possible et de les implanter dans un lac ou une rivière, est-ce que le MPO serait intéressé à fournir du financement pour les aspects scientifiques?

Mr. Sprout: That would involve a different group ours. I would have to refer it to them. As you are aware, we would have to deal through the board in the case of Nunavut, who would probably have that responsibility.

Senator Watt: I am not talking about Nunavut but Nunavik.

Mr. Sprout: We would have to work through that with our science group. I could put them into contact with the group interested in doing this.

Senator Watt: You mentioned previously the training needs of those people so they can be fully qualified and have the same professional recognition. I have experience with people who have been trained. We have been involved in international shrimp fishing for a number of years now. You also mentioned about the training of First Nations with a priority focus on safety issues and conservation. Does that include the Inuit?

Mr. Sprout: I was referring to a program that is in the Maritimes that deals with the *Marshall* beneficiaries.

The Chairman: I thank all of the witnesses this evening. You have an important task ahead of you and we appreciate the time you have taken to brief us on this important subject.

We would like to have you appear before us in the future to learn more about your studies and reports, Mr. Sprout and Mr. Kroeger.

Mr. Kroeger: We are obliged, of course, to give the report to the minister first. Once it has been made public, I would be glad to return.

The committee adjourned.

M. Sprout: Ce financement relèverait d'un autre groupe que le nôtre. Il faudrait que nous les dirigions vers ce groupe. Comme vous le savez, il faudrait traiter avec le conseil dans le cas du Nunavut, qui assumerait probablement cette responsabilité.

Le sénateur Watt: Je ne parle pas du Nunavut, mais du Nunavik.

M. Sprout: Nous devrions examiner ces projets avec notre groupe scientifique. Je pourrais le mettre en rapport avec le groupe qui s'intéresse à cette question.

Le sénateur Watt: Vous avez mentionné auparavant les besoins en matière de formation pour devenir pleinement qualifiés et pour obtenir la reconnaissance professionnelle. J'ai connu des gens qui avaient reçu de la formation. Nous participons à la pêche internationale à la crevette depuis pas mal d'années maintenant. Vous avez aussi mentionné la formation des groupes des Premières nations et que la sécurité et la conservation figureraient parmi les premières priorités. Ce programme inclut-il les Inuits?

M. Sprout: Je voulais parler d'un programme dans les Maritimes qui vise les bénéficiaires de la décision *Marshall*.

Le président: Je tiens à remercier tous les témoins qui sont avec nous ici ce soir. Une tâche importante vous attend et nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous avez consacré pour nous informer sur cet important sujet.

Nous aimerions vous revoir dans le futur afin d'en apprendre davantage au sujet de vos études et de vos rapports, monsieur Sprout et monsieur Kroeger.

M. Kroeger: Nous sommes obligés, bien entendu, de remettre d'abord notre rapport au ministre. Dès qu'il aura été rendu public, nous reviendrons avec plaisir.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Fisheries and Oceans Canada:

Mr. Paul Sprout, Associate Assistant Deputy Minister, Fisheries Management;
Ms Catrina Tapley, Director, AFPR and National Policy Framework;
Ms Michelle Doucet, Director, Program Development, Fisheries Renewal;
Mr. Arthur Kroeger, Chair of the Independent Panel on Access Criteria; and
Ms Martha Jackman, Board Member, Independent Panel on Access Criteria.

Du ministère des Pêches et des Océans du Canada:

M. Paul Sprout, sous-ministre adjoint délégué par intérim, Gestion des pêches;
Mme Catrina Tapley, directrice, Cadre politique national et RPPA;
Mme Michelle Doucet, directrice, Développement des programmes, Renouvellement des pêches;
M. Arthur Kroeger, président, Groupe indépendant sur les critères d'accès;
Mme Martha Jackman, membre du conseil, Groupe indépendant sur les critères d'accès.